

Mercredi 1^{er} mars 2017

ENGAGEMENTS

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

103 PRIX DU PERCHE **1.500 m** Mardi 21 février 2017 à 10 h 30
(Classe 2)

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

104 PRIX DU VAL DE REUIL **1.900 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

105 PRIX DU VAUDREUIL **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

106 PRIX DE DOUVILLE **2.500 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 1^{er} mars 2017 (suite)

Mardi 21 février 2017 à 10 h 30

107 PRIX DE BRANVILLE **2.500 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

108 PRIX DU CAP DE LA HAGUE **1.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 23 février 9 h. 30

109 PRIX DU CAP DE LA HEVE **1.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°108

Mercredi 1^{er} mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

110 PRIX DU CAP GRIS NEZ **1.500 m Mardi 21 février 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Troisième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°108

Forfaits :	Vendredi 24 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 25 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 25 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 27 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 27 Février 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 mars 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

111 PRIX AMEZAGA **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

112 PRIX DE LA HAUTE TAILLE **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

113 PRIX DU COEUR DES PRINCES **1.900 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 2 décembre 2016 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Jeudi 2 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

114 PRIX ANABAA
(A.)

1.300 m Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

40 000

(20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000)

Pour chevaux de **3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 51 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe III porteront 1 k. ; gagné une course du Groupe III ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 2 k. ; gagné une course du Groupe II ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe I, 3 k. ; gagné une course du Groupe I, 4 k.

Dans cette épreuve, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs handicaps. En cas d'égalité de valeur, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des gains reçus en victoires et places depuis le 1er janvier 2016, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

115 PRIX MONTJEU
(A.)

1.600 m

40 000

(20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000)

Pour chevaux de **4 ans et au-dessus. Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe III porteront 1 k. ; gagné une course du Groupe III ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 2 k. ; gagné une course du Groupe II ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe I, 3 k. ; gagné une course du Groupe I, 4 k.

Dans cette épreuve, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs handicaps. En cas d'égalité de valeur, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des gains reçus en victoires et places depuis le 1er janvier 2016, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

116 PRIX DARSHAAN
(A.)

1.900 m

40 000

(20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000)

Pour chevaux de **4 ans et au-dessus. Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe III porteront 1 k. ; gagné une course du Groupe III ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 2 k. ; gagné une course du Groupe II ou été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe I, 3 k. ; gagné une course du Groupe I, 4 k.

Dans cette épreuve, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs handicaps. En cas d'égalité de valeur, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des gains reçus en victoires et places depuis le 1er janvier 2016, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 mars 2017 (suite)

Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

117 PRIX DU TERRAIN DE MANOEUVRE **3.200 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.500, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les références applicables dans ce Handicap seront : 4 ans, + 27 ; 5 ans et au-dessus, + 28,5.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 24 février 9 h. 30

118 PRIX DU TERRAIN DES SPAHIS **3.200 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.500, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°117

Forfaits :	Samedi 25 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 27 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 27 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 28 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 28 Février 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 2 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

LYON LA SOIE

(Pôle Régional)

Organisée par STE DES COURSES LYONNAISES

semi-nocturne

0713 061

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

4047 PRIX ORTOLAN **2.150 m** Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30
(A réclamer)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4048 PRIX CARNAVAL **2.150 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4049 PRIX SENEGALI **2.150 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4050 PRIX DE VAULX EN VELIN **2.400 m**
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus depuis le 1er mars de l'année dernière inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 mars 2017 (suite)

Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

4051 PRIX DE JONAGE **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 4ans, 56 k. ; 5ans et au-dessus, 56 k.1/2.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2, pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4052 PRIX DE MONTCHAT **2.150 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 24 février 9 h. 30

4053 PRIX DE VAISE **2.150 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°4052

Jeudi 2 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4054 PRIX SERGE MAILLARD
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

2.150 m Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k., n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 20.000 en victoires et places. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er avril de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 25 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 27 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 27 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 28 Février 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 28 Février 2017	10 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

semi-nocturne

0545 063

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 24 février 2017 à 10 h 30

3706 PRIX DE SAINT SERNIN **1.400 m**
(Maiden)**22 000**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3707 PRIX DE JOLIMONT **2.100 m**
(Femelles)
(Maiden)**22 000**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3708 PRIX DE BELMONT **2.100 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**22 000**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3709 HANDICAP DES 4 ANS **2.100 m**
(Handicap)
(G.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.**La référence applicable dans ce handicap sera + 27.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 27 février 9 h. 30

Samedi 4 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3710 PRIX DU JOURNAL LA DEPECHE DU MIDI (Handicap) (G.) **1.600 m** **Vendredi 24 février 2017** à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 27 février 9 h. 30

3711 PRIX DU GRAND FENETRA (D.) **2.000 m**

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race. **Poids :56 k.** Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 10.000 reçus.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 28 Février 2017	11 h 30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Mercredi 1 ^{er} Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 1 ^{er} Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 2 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 2 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 7 mars 2017

DEAUVILLE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 27 février 2017 à 10 h 30

119 PRIX DU MONT SAINT-JEAN **1.900 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mercredi 1er mars 9 h. 30

120 PRIX DE CARENTAN **1.500 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 7 septembre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1.

Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 7 septembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 7 décembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

121 PRIX DE LA COUR BLANCHE **1.300 m**
(Handicap de catégorie)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 1er mars 9 h. 30

Mardi 7 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

122 PRIX DE LA VIE
(A réclamer)

1.300 m **Lundi 27 février 2017** à 10 h 30

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, tout gagnant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, d'une allocation de 13.000 portera 2 k. ; de plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

123 PRIX DE LESSARD LE CHENE
(A réclamer)
(E.)

1.500 m

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

124 PRIX DE SAINT-JULIEN LE FAUCON
(A réclamer)
(E.)

1.500 m

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

125 PRIX DU MONT SAINT-LEGER
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

1.900 m

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°119

ENGAGEMENTS

Mardi 7 mars 2017 (suite)

Lundi 27 février 2017 à 10 h 30

126 PRIX DES COLLINES DE NORMANDIE
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

1.900 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°119

Forfaits :	Jeudi 2 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 3 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 3 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 4 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 4 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle National)

0137 066

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3492 PRIX DE LA CHAUVINIÈRE
(Classe 2)

1.600 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 7 décembre de l'année dernière inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

3493 PRIX DE TREILLIÈRES
(Classe 2)

2.200 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 7 décembre de l'année dernière inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

Mardi 7 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3494 PRIX DES JONQUILLES
(D.)

2.200 m **Lundi 27 février 2017** à 10 h 30

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une course D.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places (à réclamer et handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés) depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 8.000 reçus.

14 partants maximum

3495 PRIX DE LA FORET DU GAVRE
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

1.600 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 1er mars 9 h. 30

3496 PRIX DE PROCE
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

1.600 m

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3495

ENGAGEMENTS

Mardi 7 mars 2017 (suite)

Lundi 27 février 2017 à 10 h 30

3497 PRIX DU CLOS PASQUIER **3.100 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 4 ans, 62 k. ; 5 ans, 63 k.** Surcharges accumulées depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 gagnés.
Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
14 partants maximum

Forfaits :	Jedi 2 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 3 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 3 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 4 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 4 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 8 mars 2017

ENGAGEMENTS

COMPIEGNE

(Pôle National)

0880 067

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

4179 PRIX D'AUTRECHES **1.600 m** Mardi 28 février 2017 à 10 h 30
(A réclamer - Mâles et Hongres)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

14 partants maximum

4180 PRIX D'ACTEON **1.600 m**
(A réclamer - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

14 partants maximum

4181 PRIX DU POLYGONE **2.400 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

4182 PRIX DU MONT SAINT-PIERRE **2.400 m**
(B.)

33 000

(16 500, 6 600, 4 950, 3 300, 1 650) - dotation France Galop. Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er septembre 2016 inclus, une Listed Race ni, depuis le 1er décembre 2016 inclus, une course B (handicap excepté). **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course B ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 8 mars 2017 (suite)

Mardi 28 février 2017 à 10 h 30

4183 PRIX DE COURTIEUX **1.400 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

14 partants maximum

4184 PRIX DE SAINT-SAUVEUR **1.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4185 PRIX DE CLAIROIX **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 2 mars 9 h. 30

Mercredi 8 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4186 PRIX DE BONNEUIL EN VALOIS **2.000 m** **Mardi 28 février 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum
Engagements dans la course n°4185

Forfaits :	Vendredi 3 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 4 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 4 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 6 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 6 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 067

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3930 PRIX DE PLAN DE CAMPAGNE **1.500 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3931 PRIX DE L'ESSOR **1.500 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 8 mars 2017 (suite)

Mardi 28 février 2017 à 10 h 30

3934 PRIX GENERAL BONNAFE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 2 mars 9 h. 30

3935 PRIX DES CANDOLLES **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3934

3936 PRIX DE L'HUVEAUNE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3934

Mercredi 8 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3932 PRIX HENRI ROUVIERE **2.000 m** **Mardi 28 février 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve

14 000
(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.
La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 2 mars 9 h. 30

3933 PRIX D'AVIGNON **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3932

Forfaits :	Vendredi 3 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 4 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 4 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 6 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 6 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 9 mars 2017

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

0408 068

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Mercredi 1 mars 2017 à 10 h 30

4313 PRIX DE LA SEINE ET MARNE **1.200 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(Ligne Droite)

Publication des poids, le vendredi 3 mars 9 h. 30

4314 PRIX DE LA DAME JOUANNE **2.200 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4315 PRIX DES TROIS MASSIFS **2.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4316 PRIX DU HARAS DE MONTGERMONT **1.200 m**
(Handicap)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 3 mars 9 h. 30

Jeudi 9 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4317 PRIX MAURICE CAILLAULT **1.800 m** **Mercredi 1 mars 2017** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(L.)

55 000
(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop :
51 000

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans. Poids : 56 k.1/2.**
Les poulains ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné
une course de Groupe ou, cette année, gagné une Listed Race
porteront 2 k.

**Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement
ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.**

18 partants maximum

4318 PRIX DU CLUB DES **2.600 m**
GENTLEMEN-RIDERS ET DES
CAVALIERES
(Gentlemen-riders)
(E.)

16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et
au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale
ou inférieure à 30 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées
pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er
juin 2016 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

**Pour Gentlemen-riders ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses
recevront 2 k.**

18 partants maximum

4319 PRIX DE L'ESSONNE **1.200 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000
(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Ligne Droite) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°4313

4320 PRIX DU LOIRET **1.200 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

20 000
(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Ligne Droite) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°4313

Forfaits :	Samedi 4 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 6 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 6 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 7 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 7 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 10 mars 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Jeudi 2 mars 2017 à 10 h 30

127 PRIX DU CENTRE D'ENTRAINEMENT (Handicap divisé) (D.) Première épreuve **1.900 m**

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le samedi 4 mars 9 h. 30

130 PRIX DU BEAUVAISIS (Mâles et Hongres) (Inédits) **1.600 m**

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

131 PRIX DU SOISSONNAIS (Femelles) (Inédits) **1.600 m**

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

128 PRIX DU MONT GRIFFON (Classe 1) **1.900 m**

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 10 septembre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 10 septembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 10 décembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Vendredi 10 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

132 PRIX DU VAL SAINT-GEORGES **1.300 m** **Jedi 2 mars 2017** à 10 h 30
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 10 décembre 2016 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

129 PRIX DE L'ETANG CHAPON **1.900 m**
(Handicap)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le samedi 4 mars 9 h. 30

133 PRIX DE LA LAUNETTE **1.600 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race, ni depuis, le 1er décembre 2016 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er septembre 2016 inclus, en victoires et places.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

134 PRIX DES PISTES **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°127

Forfaits :	Lundi 6 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 7 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 7 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 8 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 8 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 11 mars 2017

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 3 mars 2017 à 10 h 30

135 PRIX DU PAYS BASQUE **2.400 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le lundi 6 mars 9 h. 30

Samedi 31 décembre 2016 à 10 h 31

101 OPTIONAL 1 **1.600 m**
(Handicap)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins trois fois en 2016 et étant qualifiés dans les Handicaps PREMIUM au 31 décembre 2016.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Publication des valeurs de l'ensemble des chevaux de 2 ans qualifiés en 2016, mercredi 11 janvier, 9 h.30.

Actualisation des valeurs, mercredi 1er mars, 9 h.30.

1er forfait (gratuit) à faire par les entraîneurs ne souhaitant pas courir : vendredi 3 mars, 11 h.30.

Est réputé régulièrement engagé, tout cheval n'ayant pas fait l'objet d'un 1er forfait dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Publication des poids : lundi 6 mars, 9 h.30.

Forfaits 2 : mardi 7 mars, 11 h.30.

Engagements supplémentaires (uniquement pour les chevaux qualifiés au 31 décembre 2016) : mercredi 8 mars, 11 h.30.

Partants probables & montes : mercredi 8 mars, 11 h.30.

Annulation de partants et montes : jeudi 9 mars, 10 h.30.

18 partants maximum

Samedi 11 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

136 PRIX DE FRAUENFELD
(Classe 1)

2.100 m **Vendredi 3 mars 2017** à 10 h 30

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 11 septembre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 11 septembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 11 décembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du poulain gagnant par Monsieur Christoph MUELLER, Président de l'hippodrome de Frauenfeld (Suisse).

18 partants maximum

137 PRIX ROSE DE MAI
(Femelles)
(L.)

2.000 m

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids : 56 k.1/2**. Les pouliches ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course de Groupe ou, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

138 PRIX ALTIPAN
(L.)

1.600 m

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2 k. ; gagné une course de Groupe ou été classés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe 2, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 11 mars 2017 (suite)

Vendredi 3 mars 2017 à 10 h 30

139 PRIX DE CHAUMONT EN VEXIN **1.600 m**
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

140 PRIX D'HERBLAY **1.600 m**
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juin 2016 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

141 PRIX DE LA BIGORRE **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°135

Forfaits :	Vendredi 3 Mars 2017 (PRIX OPTIONAL 1)	11 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mardi 7 Mars 2017 les autres courses	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mardi 7 Mars 2017 (PRIX OPTIONAL 1)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 8 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 8 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 9 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 9 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 13 mars 2017

ENGAGEMENTS

COMPIEGNE

(Pôle National)

0880 072

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

4187 PRIX DE PICARDIE **2.400 m** **Lundi 6 mars 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par la Société des Courses de Compiègne.

Publication des poids, le mardi 7 mars 9 h. 30

4188 PRIX DE MERCIERES **2.000 m**
(Femelles)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

15 partants maximum

4189 PRIX DE VERBERIE **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

15 partants maximum

4190 PRIX DE RESSONS SUR MATZ **2.000 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations allocations de 10.000, 4 k.

15 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 13 mars 2017 (suite)

Lundi 6 mars 2017 à 10 h 30

4191 PRIX DE BETHISY SAINT-PIERRE **2.000 m**
(D.)**28 000**

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er décembre 2016 inclus, gagné une course D.
Poids : 56 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er septembre 2016 inclus, en victoires et places.
 15 partants maximum

4192 PRIX DE L'AILETTE **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.
 15 partants maximum

4193 PRIX DE LA CROIX SAINT-OUEN **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.
 15 partants maximum

4194 PRIX DE LA FEDERATION DU NORD **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve**26 000**

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.
 18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4187

Forfaits :	Mercredi 8 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 9 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 9 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 10 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 10 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 13 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

TOULOUSE

(Pôle National)

semi-nocturne

0545 072

Début des opérations prévisionnel : 16 h 15

3731 PRIX DE MONTFORT - PRIX DU HARAS DE SAINT-VINCENT (Maiden) **1.600 m** Lundi 6 mars 2017 à 10 h 30

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3732 PRIX PROVINCIAL (Classe 1) **1.200 m**

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 13 septembre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 13 septembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.; depuis le 13 décembre de l'année dernière inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

3733 PRIX DU CENTRE D'ENTRAINEMENT (Handicap divisé) (E.) Première épreuve **2.000 m**

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 7 mars 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 13 mars 2017 (suite)

Lundi 6 mars 2017 à 10 h 30

3734 PRIX DE PAU **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Engagements dans la course n°3733

3730 PRIX XAVIER DE WATRIGANT **2.400 m**
(Anglo-arabes)
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, nés et élevés en France, inscrits au stud-book anglo-arabe, comptant au moins 12,50 % de sang arabe, à l'exclusion de ceux comptant 37,50 % ou plus de ce sang, n'ayant pas reçu 26.000 en victoires et places. **Poids : 59 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

3735 PRIX WARDA - JEAN-FRANCOIS BERNARD **2.000 m**
(Arabes purs)
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, inscrits au stud-book arabe de leurs pays d'origine, affiliés à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 8 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 9 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 9 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 10 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 10 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 14 mars 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

142 PRIX JOCKER **1.500 m** **Lundi 6 mars 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mercredi 8 mars 9 h. 30

144 PRIX TALWEG **1.800 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

145 PRIX TANDEM **1.800 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

146 PRIX DU BOIS BONNET **1.900 m**
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 14 mars 2017 (suite)

Lundi 6 mars 2017 à 10 h 30

143 PRIX MOLTON **1.600 m**
(Handicap)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 8 mars 9 h. 30

147 PRIX DU BAT L'EAU **1.300 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er décembre 2016 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

148 PRIX DU HARAS AU BOIS **1.900 m**
(Femmes-Jockeys)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juin 2016 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

149 PRIX JANUS **1.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°142

Forfaits :	Jeudi 9 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 10 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 10 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 11 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 11 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 15 mars 2017

ENGAGEMENTS

AMIENS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0801 074

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

4195 PRIX FRANCOIS GORET **2.200 m** Mardi 7 mars 2017 à 10 h 30
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

Challenge des Apprentis Yves SAINT-MARTIN

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4196 PRIX GERARD DIMPRE **1.650 m**
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans** n'ayant pas gagné une course F, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

14 partants maximum

4197 PRIX DE POULAINVILLE **2.200 m**
(Jeunes Jockeys et Apprentis)
(E.)

Challenge des Apprentis Yves SAINT-MARTIN

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course F, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Jeunes Jockeys et Apprentis, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 15 mars 2017 (suite)

Mardi 7 mars 2017 à 10 h 30

4198 PRIX DE LA HOTOIE **2.900 m**
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course F, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

14 partants maximum

4199 PRIX DE BERCK SUR MER **2.200 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 mars 9 h. 30

4200 PRIX DE RENANCOURT **2.900 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 mars 9 h. 30

Mercredi 15 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4201 PRIX DU FAUBOURG DE HEM **1.650 m** Mardi 7 mars 2017 à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 9 mars 9 h. 30

4202 PRIX DE COISY **1.650 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Engagements dans la course n°4201

Forfaits :	Vendredi 10 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 11 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 11 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 13 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 13 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 16 mars 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Mercredi 8 mars 2017 à 10 h 30

150 PRIX OTTO **1.500 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le vendredi 10 mars 9 h. 30

154 PRIX DE LA BELLE CROIX **1.300 m**
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

152 PRIX MONTENICA **1.300 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

151 PRIX RONDE DE NUIT **1.200 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(L.D.) 20 partants maximum

Jeudi 16 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

153 PRIX DE ROSE **1.900 m Mercredi 8 mars 2017 à 10 h 30**
(Handicap - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 10 mars 9 h. 30

155 PRIX DU CHENE POUILLEUX **2.100 m**
(A réclamer)

(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

156 PRIX DE LA GRANGE DES BOIS **2.100 m**
(A réclamer)

(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

157 PRIX ESSO **1.500 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°150

Forfaits :	Samedi 11 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 13 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 13 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 14 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 14 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 16 mars 2017 (suite)

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 075

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Mercredi 8 mars 2017 à 10 h 30

3937 PRIX DE BONNIEUX **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3938 PRIX DE LA VALENTINE **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3939 PRIX DANIEL VERGEZ **1.500 m**
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 16 septembre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 16 septembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 16 décembre de l'année dernière inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3940 PRIX CLINTON **2.000 m** Mercredi 8 mars 2017 à 10 h 30
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3941 PRIX AJAX **1.500 m**
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une Listed race depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 56 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places (à réclamer et handicap de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés) : 1 k. par 5.000 reçus cette année et par 10.000 reçus l'année dernière.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3943 PRIX DE MAILLANE **2.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 10 mars 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 16 mars 2017 (suite)

Mercredi 8 mars 2017 à 10 h 30

3944 PRIX DE GRAVESON **2.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3943

Forfaits :	Samedi 11 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 13 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 13 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 14 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 14 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 17 mars 2017

ENGAGEMENTS

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

0408 076

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

4321 PRIX DU MONT PIERREUX **900 m Jeudi 9 mars 2017 à 10 h 30**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4322 PRIX DE LA MALMONTAGNE **1.200 m**
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4323 PRIX DES MELEZES **1.200 m**
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4324 PRIX DES BARNOLETS **1.600 m**
(Handicap - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 11 mars 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 17 mars 2017 (suite)

Jeudi 9 mars 2017 à 10 h 30

4325 PRIX DE SAMOREAU **2.200 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race ni, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course B.

Poids : 57 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; gagné une course B ou plusieurs courses D, 3 k.

18 partants maximum

4326 PRIX DE LA TABLE DU GRAND **1.200 m**
MAITRE
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juin 2016 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4327 PRIX DU BOIS DE LA **2.000 m**
COMMANDERIE
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapéur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 11 mars 9 h. 30

Vendredi 17 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4328 PRIX DES HAUTEURS DE LA SOLLE **2.000 m Jeudi 9 mars 2017 à 10 h 30**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 26 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4327

Forfaits :	Lundi 13 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 14 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 14 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 15 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 15 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 18 mars 2017

TOULOUSE

(Pôle National)

semi-nocturne

0545 077

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 10 mars 2017 à 10 h 30

3736 PRIX D'ESSAI (Inédits) **2.100 m**

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

3737 PRIX SAUNHAC (Classe 1) **2.000 m**

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 18 septembre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 18 septembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.; depuis le 18 décembre de l'année dernière inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

3738 PRIX DE MONTOLIEU (E.) **1.600 m**

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course D, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

16 partants maximum

Samedi 18 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3739 PRIX DE LA CROIX FALGARDE **2.400 m** **Vendredi 10 mars 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la clôture des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 13 mars 9 h. 30

3740 PRIX DE LA GARONNE **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°3739

3741 PRIX MAGIC DE PIBOUL **2.000 m**
(Arabes purs - Femelles)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud-Book arabe de leurs pays de naissance affilié à la W.A.H.O et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné **Poids : 4 ans, 55 k. ; 5 ans et au-dessus, 59 k.1/2.** Les juments n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 14 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 15 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 15 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 16 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 16 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 19 mars 2017

LYON PARILLY

(Pôle National)

0712 078

Début des opérations prévisionnel : 11 h 00

Vendredi 10 mars 2017 à 10 h 30

4057 PRIX RAYMOND ROUX-MEULIEN **1.600 m**
(Maiden)
22 000
(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum

4058 PRIX PAUL LONDE **2.200 m**
(Classe 2)
20 000
(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté), porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 19 décembre de l'année dernière inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.
18 partants maximum

4059 PRIX CHARLES GIRAUDON **2.200 m**
(D.)
24 000
(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ni été placés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes gagnées (à réclamer et handicaps de valeur totale inférieure à 25.000 exceptés) : 1 k. par 8.000 gagnés, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
18 partants maximum

4060 PRIX DE PERRACHE **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve
18 000
(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.
La référence applicable dans ce handicap sera +26.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 14 mars 9 h. 30

Dimanche 19 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4061 PRIX DES BROTTAUX **1.600 m** **Vendredi 10 mars 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4060

Forfaits :	Mercredi 15 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 16 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 16 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

158 PRIX DUNETTE **2.100 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mardi 14 mars 9 h. 30

162 PRIX CALANDRIA **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 19 mars 2017 (suite)

Vendredi 10 mars 2017 à 10 h 30

163 PRIX CADET ROUSSEL **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

159 PRIX OMNIUM II **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

160 PRIX LA CAMARGO **1.600 m**
(Femelles)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

Mercredi 1 mars 2017 à 10 h 30

161 PRIX EXBURY **2.000 m**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 57 k. Le gagnant, depuis le 1er mai 2016 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1er mai 2016 inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe recevront 1 k.

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 1er mars ou 1.500 à l'engagement le 10 mars ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 16 mars.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

Dimanche 19 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

164 PRIX DE BASTILLAC **1.600 m** **Vendredi 10 mars 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000
(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 mars 9 h. 30

165 PRIX RIVERQUEEN **2.100 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000
(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°158

Second Engagement :	Vendredi 10 Mars 2017 (PRIX EXBURY)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 15 Mars 2017 (Sauf PRIX EXBURY)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 16 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 16 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 20 mars 2017

COMPIEGNE

(Pôle National)

0880 079

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Lundi 13 mars 2017 à 10 h 30

4203 PRIX BENJAMIN BOUTIN **1.400 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement de la jument gagnante par la Société des Courses de Compiègne.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 mars 9 h. 30

4204 PRIX DU GRAND PARC **2.000 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 20 décembre 2016 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

15 partants maximum

4205 PRIX D'HUMIERES **2.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Lundi 20 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4206 PRIX D'AIGUISY **2.400 m** **Lundi 13 mars 2017** à 10 h 30
(A réclamer - Cavalières et
Gentlemen-riders
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 64 k.**
Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ;
pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er
octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront
2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

**Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas
gagné 10 courses recevront 2 k.**

18 partants maximum

4207 PRIX DU VERMANDOIS **2.400 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et
au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, ni gagné
une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course
de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus,
été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er décembre
2016 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux
ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course D
porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course
B, 3 k.

18 partants maximum

4208 PRIX DE L'AMIENOIS **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 28 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 14 mars 9 h. 30

ENGAGEMENTS**Lundi 20 mars 2017** (suite)**Lundi 13 mars 2017** à 10 h 30

4209 PRIX DU LAONNOIS **1.600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
 Engagements dans la course n°4208

4210 PRIX DE SOISSONS **1.400 m**
 (Handicap divisé - Femelles)
 (E.)
 Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

14 partants maximum
 Engagements dans la course n°4203

Forfaits :	Mercredi 15 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 16 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 16 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX**(Pôle Régional)****semi-nocturne****0609 079***Début des opérations prévisionnel : 16 h 00*

3948 PRIX IRISMOND **2.600 m**
 (Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Lundi 20 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3949 PRIX DES PENNES MIRABEAU **1.500 m** Lundi 13 mars 2017 à 10 h 30
(Handicap de catégorie)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 14 mars 9 h. 30

3950 PRIX DU HAUT DE CAGNES **2.000 m**
(Handicap)

(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 14 mars 9 h. 30

3951 PRIX HENRI BRUN **2.000 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, pas été classés dans les trois premiers d'une Listed race ni, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, gagné une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er avril de l'année dernière inclus (à réclamer et handicaps de dotation totale inférieure à 20.000 exceptés) : 1 k. par 6.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3952 PRIX DE SAINT REMY DE PROVENCE **1.500 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 20 mars 2017 (suite)

Lundi 13 mars 2017 à 10 h 30

3953 PRIX PETIT HENRI **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 14 mars 9 h. 30

3954 PRIX P'TITE TETE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3953

Forfaits :	Mercredi 15 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 16 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 16 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 21 mars 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

166 PRIX SAGARO **3.200 m Lundi 13 mars 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000
(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
(Piste en Sable Fibré)
Publication des poids, le mercredi 15 mars 9 h. 30

102 OPTIONAL 2 **1.900 m Samedi 31 décembre 2016 à 10 h 30**
(Handicap)

35 000
(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru au moins trois fois en 2016 et étant qualifiés dans les Handicaps PREMIUM au 31 décembre 2016.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.
Publication des valeurs de l'ensemble des chevaux de 2 ans qualifiés en 2016, mercredi 11 janvier, 9 h.30.
Actualisation des valeurs, vendredi 10 mars, 9 h.30.
1er forfait (gratuit) à faire par les entraîneurs ne souhaitant pas courir : Lundi 13 mars, 11 h.30.
Est réputé régulièrement engagé, tout cheval n'ayant pas fait l'objet d'un 1er forfait dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Publication des poids : mercredi 15 mars, 9 h.30.
Forfaits 2 : jeudi 16 mars, 11 h.30.
Engagements supplémentaires (uniquement pour les chevaux qualifiés au 31 décembre 2016) : vendredi 17 mars, 11 h.30.
Partants probables & montes : vendredi 17 mars, 11 h.30.
Annulation de partants et montes : samedi 18 mars, 10 h.30.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

167 PRIX DES PASSEES **1.400 m Lundi 13 mars 2017 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000
(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 21 mars 2017 (suite)

Lundi 13 mars 2017 à 10 h 30

168 PRIX DES COULEES **1.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

169 PRIX DE LA QUEUE DU RENARD **1.800 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race ni, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; gagné une course B ou plusieurs courses D, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

170 PRIX DU GRAND MARAIS **2.700 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 30.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 15 mars 9 h. 30

171 PRIX DE LA REMISE NEUVE **1.300 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Mardi 21 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

172 PRIX BUCKSKIN
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

3.200 m **Lundi 13 mars 2017** à 10 h 30

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°166

Forfaits :	Mardi 14 Mars 2017 <i>(PRIX OPTIONAL 2)</i>	11 h 30 Boulogne
Forfaits :	Jeudi 16 Mars 2017 <i>les autres courses</i>	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Jeudi 16 Mars 2017 <i>(PRIX OPTIONAL 2)</i>	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 17 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 17 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 18 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 18 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 22 mars 2017

LE CROISE-LAROCHE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0806 081

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mardi 14 mars 2017 à 10 h 30

4211 PRIX AGNES WORLD **1.800 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

15 partants maximum

4212 PRIX ALL ALONG **1.800 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

15 partants maximum

4213 PRIX DE MONS EN BAROEUL **1.800 m**
(Handicap de catégorie)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 10.000 en victoires et places, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 16 mars 9 h. 30

4214 PRIX DU TOUQUET **1.800 m**
(Gentlemen-riders)
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course E, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders, ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

15 partants maximum

Mercredi 22 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4215 PRIX WWW.CROISE-LAROCHE.FR **1.800 m** **Mardi 14 mars 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu 12.000 en victoires et places, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 16 mars 9 h. 30

4216 PRIX D'AMIENS **2.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)

Première épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 16 mars 9 h. 30

4217 PRIX DE BONDUES **2.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Engagements dans la course n°4216

Forfaits :	Vendredi 17 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 18 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 18 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 20 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 20 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 23 mars 2017

LYON LA SOIE

(Pôle Régional)

Organisée par STE DES COURSES LYONNAISES

semi-nocturne

0713 082

Début des opérations prévisionnel : 16 h 10

Mercredi 15 mars 2017 à 10 h 30

4062 PRIX CEREALISTE **2.150 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4063 PRIX SHIKANI **1.800 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 17 mars 9 h. 30

4064 PRIX HUTTON **2.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4065 PRIX FRANCOIS DE SAINT-LAUMER **2.400 m** Mercredi 15 mars 2017 à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
 Publication des poids, le vendredi 17 mars 9 h. 30

4066 PRIX ANDRE PALMER **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
 Engagements dans la course n°4065

4067 PRIX DE VICHY **2.400 m**
 (A réclamer)
 (G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 23 mars 2017 (suite)

Mercredi 15 mars 2017 à 10 h 30

4068 PRIX PRESIDENT BUFFAUD **2.150 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 17 mars 9 h. 30

4069 PRIX GUILLERMAIN **2.150 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°4068

Forfaits :	Samedi 18 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 20 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 20 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 21 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 21 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

173 PRIX DE LA GASCOGNE **2.100 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le vendredi 17 mars 9 h. 30

174 PRIX DU DEBUT **900 m Mercredi 15 mars 2017 à 10 h 30**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.****(L.D.)** 18 partants maximum**175 PRIX AVENGER** **2.100 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)**30 000**

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

176 PRIX DOUBLE ROSE **2.100 m**
(Femelles)
(Maiden)**30 000**

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

177 PRIX FRANCOIS MATHET **2.100 m**
(L.)**55 000**

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Le gagnant d'une Listed Race portera 2 k.**Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.**

20 partants maximum

178 PRIX KIZIL KOURGAN **1.600 m**
(Classe 2)**26 000**

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 23 décembre 2016 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 23 mars 2017 (suite)

Mercredi 15 mars 2017 à 10 h 30

179 PRIX DE JUVISY **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

180 PRIX DU PERIGORD **2.100 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°173

Forfaits :	Samedi 18 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 20 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 20 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 21 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 21 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 24 mars 2017

ENGAGEMENTS

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

0550 083

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3752 PRIX DU HARAS D'AYGUEMORTE **1.000 m Jeudi 16 mars 2017 à 10 h 30**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

LIGNE DROITE

14 partants maximum

3753 PRIX DU JOURNAL SUD-OUEST **1.800 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

3754 PRIX DE L'AMITIE PARIS-BASSIN **1.600 m**
D'ARCAÇON
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 18 mars 9 h. 30

3755 PRIX **2.000 m**
HYPERU-GUJANMESTRAS.COM -
2EME ETAPE DU DEFI DU GALOP
2017

(A.)

40 000
(20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000) - dotation France Galop.

2ème étape du Défi du Galop 2017

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été placés 2ème d'une course de Groupe porteront 1 k.1/2 ; ceux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été placés 2ème d'une course de Groupe porteront 3 k. ; gagné plusieurs Listed Races, 4 k.1/2.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 24 mars 2017 (suite)

Judi 16 mars 2017 à 10 h 30

3756 PRIX DU CENTRE
D'ENTRAINEMENT DE
MONT-DE-MARSAN
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

1.600 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 18 mars 9 h. 30

3757 PRIX DOCTEUR JACQUES MAUZE
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

1.600 m

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°3756

Forfaits :	Lundi 20 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 21 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 21 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 22 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 22 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle National)

0907 083

Début des opérations prévisionnel : 13 h 15

4262 PRIX DANY SCHNEIDER
(Classe 2)

2.000 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 24 décembre de l'année dernière inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

Vendredi 24 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4263 PRIX DE HOERDT
(Handicap)
(G.)

2.000 m Jeudi 16 mars 2017 à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 18 mars 9 h. 30

4264 PRIX DE LA SOUFFEL
(Handicap de catégorie)
(G.)

1.400 m

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 18 mars 9 h. 30

4265 PRIX DU BAS RHIN
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

2.350 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 18 mars 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 24 mars 2017 (suite)

Jeudi 16 mars 2017 à 10 h 30

4266 PRIX DU HAUT RHIN **2.350 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis
le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation
de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 32 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4265

Forfaits :	Lundi 20 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 21 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 21 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 22 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 22 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 27 mars 2017

ENGAGEMENTS

COMPIEGNE

(Pôle National)

0880 086

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

4218 PRIX DE L'OISE **2.400 m** Lundi 20 mars 2017 à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par la Société des Courses de Compiègne.

Publication des poids, le mardi 21 mars 9 h. 30

4219 PRIX DU CHATEAU DE PIERREFONDS **1.600 m**
(Femelles)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

14 partants maximum

4220 PRIX DU Berval **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 27 mars 2017 (suite)

Lundi 20 mars 2017 à 10 h 30

4221 PRIX DE LA FONTAINE ROCH **1.400 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses soit, depuis le 27 septembre 2016 inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 27 septembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 27 décembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

14 partants maximum

4222 PRIX DE CREPY EN VALOIS **1.400 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race ni, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; gagné une course B ou plusieurs courses D, 3 k.

14 partants maximum

4223 PRIX DE MARGNY LES COMPIEGNE **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

14 partants maximum

Lundi 27 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4224 PRIX MICHELINE LEURSON **1.600 m** **Lundi 20 mars 2017** à 10 h 30
(A réclamer - Cavalières)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 k. ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

14 partants maximum

4225 PRIX DE L' AISNE **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4218

Forfaits :	Mercredi 22 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 23 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 23 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

LE LION-D'ANGERS

(Pôle National)

semi-nocturne

0218 086

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3618 PRIX DU CAMP ROMAIN **2.000 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 27 décembre de l'année dernière inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 27 mars 2017 (suite)

Lundi 20 mars 2017 à 10 h 30

3619 PRIX DU DOLMEN 1.400 m
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une
allocation de 10.000.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 21 mars 9 h. 30

3620 PRIX DES SOCIETAIRES 1.400 m
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une
allocation de 10.000.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3619

Forfaits :	Mercredi 22 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 23 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 23 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 28 mars 2017

ENGAGEMENTS

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 087

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

3957 PRIX DE CAMARGUE **1.500 m** **Lundi 20 mars 2017** à 10 h 30
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3958 PRIX JULES MORGAN **2.000 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3959 PRIX DE BEAUCAIRE **1.500 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 22 mars 9 h. 30

3960 PRIX DE FONTVIEILLE **1.500 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°3959

ENGAGEMENTS

Mardi 28 mars 2017 (suite)

Lundi 20 mars 2017 à 10 h 30

3961 PRIX DES BAUX DE PROVENCE **1.500 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3959

3962 PRIX DES ELEVEURS DU SUD-EST **2.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 22 mars 9 h. 30

3963 PRIX DE CAGNES **2.600 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3962

Forfaits :	Jeu di 23 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 24 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 24 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 25 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 25 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 28 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

NANTES

(Pôle National)

0137 087

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3511 PRIX DE LA DUCHESSE ANNE **2.200 m** **Lundi 20 mars 2017** à 10 h 30
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3512 PRIX D'ANCENIS **2.400 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3513 PRIX DES SORINIÈRES **1.600 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k; pour 16.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

16 partants maximum

3514 PRIX BELLALY **1.600 m**
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une course D. **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus (à réclamer et handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés) : 1 k. par 8.000 reçus.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 28 mars 2017 (suite)

Lundi 20 mars 2017 à 10 h 30

3515 PRIX DE SAINT FLORENT **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 22 mars 9 h. 30

3516 PRIX VERMOUT **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°3515

Forfaits :	Jeudi 23 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 24 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 24 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 25 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 25 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 28 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

181 PRIX DU LANGUEDOC **2.100 m** **Lundi 20 mars 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mercredi 22 mars 9 h. 30

182 PRIX VERSO II **1.600 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 28 septembre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 28 septembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 28 décembre 2016 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

183 PRIX DE CHATOU **1.400 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 28 mars 2017 (suite)

Lundi 20 mars 2017 à 10 h 30

184 PRIX DE LA PORTE DE MADRID **2.400 m**
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une course du Groupe II. **Poids : 4 ans, 56 k.1/2 ; 5 ans et au-dessus, 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné une course du Groupe III, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

185 PRIX CADUM **1.600 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er décembre 2016 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

18 partants maximum

186 PRIX DE MAUREPAS **1.600 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

Mardi 28 mars 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

187 PRIX DE MARNES LA COQUETTE **1.600 m** **Lundi 20 mars 2017** à 10 h 30
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 k. ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

188 PRIX DU ROUSSILLON **2.100 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°181

Forfaits :	Jeudi 23 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 24 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 24 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 25 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 25 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 29 mars 2017

ARGENTAN

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0303 088

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mardi 21 mars 2017 à 10 h 30

3685 PRIX SICA BOY **1.200 m**
(Maiden)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3686 PRIX TREMPOLINO **2.100 m**
(Femelles)
(Maiden)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans**, ayant couru et n'ayant jamais gagné ni été classés dans les trois premiers. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais reçu d'allocation recevront 2 k.

14 partants maximum

3687 PRIX SEA BIRD **2.100 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, ayant couru et n'ayant jamais gagné ni été classés dans les trois premiers. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais reçu d'allocation recevront 2 k.

14 partants maximum

3688 PRIX HERBAGER **2.500 m**
(Maiden)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3689 PRIX BON MOT **2.500 m**
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

14 partants maximum

Mercredi 29 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3690 PRIX SUBOTICA
(Handicap de catégorie)
(G.)

1.200 m Mardi 21 mars 2017 à 10 h 30

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 23 mars 9 h. 30

3691 PRIX DE VIRE
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

2.500 m

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
14 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 24 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 25 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 25 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 27 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 27 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 30 mars 2017

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

0408 089

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mercredi 22 mars 2017 à 10 h 30

4329 PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE FONTAINEBLEAU (Handicap divisé) (D.) Première épreuve **1.200 m**

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(Ligne Droite)

Publication des poids, le vendredi 24 mars 9 h. 30

4330 PRIX DE LARCHANT (Mâles et Hongres) (Maiden) **1.600 m**

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4331 PRIX DE MONTEREAU (Femelles) (Maiden) **1.600 m**

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4332 PRIX DES CYPRES (A réclamer) **2.600 m**

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

4333 PRIX COR DE CHASSE
(L.)

1.100 m Mercredi 22 mars 2017 à 10 h 30

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une course du Groupe II. **Poids : 3 ans, 54 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 60 k.** Les chevaux de 4 ans et au-dessus ayant, depuis le 1er juin 2016 inclus, gagné une Listed Race ou, depuis le 1er septembre 2016 inclus, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 1 k.1/2 ; depuis le 1er juin 2016 inclus, gagné une course du Groupe III ou, depuis le 1er septembre 2016 inclus, été placés 2ème d'une course du Groupe II, 3 k. Les chevaux de 3 ans ayant, depuis le 1er juin 2016 inclus, gagné une course du Groupe III ou été placés 2ème d'une course du Groupe II porteront 1 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4334 PRIX DES FRENES

3.000 m

(A réclamer - Gentlemen-riders)
(G.)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 4 ans, 66 k. ; 5 ans et au-dessus, 67 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 k. ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

4335 PRIX DE L'OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

1.200 m

(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Ligne Droite) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°4329

ENGAGEMENTS

Jeudi 30 mars 2017 (suite)

Mercredi 22 mars 2017 à 10 h 30

4336 PRIX DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE SEINE ET
MARNE
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

1.200 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er septembre 2016 inclus.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°4329

Forfaits :	Samedi 25 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 27 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 27 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 28 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 28 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 31 mars 2017

ENGAGEMENTS

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle National)

0581 090

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3762 PRIX D'ALBRET **1.000 m Jeudi 23 mars 2017 à 10 h 30**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3763 PRIX DU PAVE DES CHARTRONS **1.000 m**
(A réclamer)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000, 16.000 ou 19.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k. 1/2 ; pour 19.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.

16 partants maximum

3764 PRIX LA LAGUNE **1.600 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 31 décembre de l'année dernière inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

3765 PRIX NELCIUS **1.900 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 31 décembre de l'année dernière inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 31 mars 2017 (suite)

Jeudi 23 mars 2017 à 10 h 30

3766 PRIX MASSOUD **1.400 m**
(Arabes purs)
(Inédits)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au stud-book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 27 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 28 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 28 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 29 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 29 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

189 PRIX DE CONFLANS SAINTE HONORINE **1.700 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D. - Poteau no 3) 18 partants maximum

190 PRIX DE TARBES **1.200 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 25 mars 9 h. 30

Vendredi 31 mars 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

191 PRIX DE GELOS 1.200 m Jeudi 23 mars 2017 à 10 h 30
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°190

192 PRIX RIGHT ROYAL 3.100 m
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 4 ans, 56 k ; 5 ans et au-dessus, 57 k. Le gagnant, depuis le 1er avril 2016 inclus, d'une Listed Race portera 1 k ; d'une course du Groupe III, 2 k ; d'une course du Groupe II, 3 k ; d'une course du Groupe I, 4 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(Corde à droite - Poteau no 2) 20 partants maximum

193 PRIX D'ESTRIVAL 2.500 m
(GROUPE III AQPS - Autres Que de Pur Sang - Femelles)

34 000

(17 000, 6 800, 5 100, 3 400, 1 700)

Pour juments de **4 et 5 ans**, inscrites au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. **Poids : 61 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus en 2016.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire de la jument gagnante.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

194 PRIX CARVIN 1.600 m
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juillet 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 31 mars 2017 (suite)

Judi 23 mars 2017 à 10 h 30

195 PRIX DU ROND ADAM **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Publication des poids, le samedi 25 mars 9 h. 30

196 PRIX DU ROND DE SEVIGNE **2.000 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°195

Forfaits :	Lundi 27 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 28 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 28 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 29 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 29 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

Dimanche 2 avril 2017

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

- 197** PRIX D'AQUITAINE **2.500 m** Vendredi 24 mars 2017 à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

Publication des poids, le mardi 28 mars 9 h. 30

- 198** PRIX TOURBILLON **2.100 m**
(Mâles et Hongres)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 2 octobre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 2 octobre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 2 janvier 2017 inclus, 3 k. Les poulains n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

- 199** PRIX DURBAN **2.100 m**
(Femelles)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 2 octobre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Toute gagnante d'une course de Classe 1, depuis le 2 octobre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 2 janvier 2017 inclus, 3 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; celles n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 2 avril 2017 (suite)

Vendredi 24 mars 2017 à 10 h 30

200 PRIX ZARKAVA - FONDS
EUROPEEN DE L'ELEVAGE
(Femelles)
(L.)

2.100 m

48 000

(24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400)

Primes F.E.E. : 7 000, 3 000, 2 000.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une course de Groupe, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II et n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.** Les juments ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k.; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

En outre, des primes de 7.000, 3.000, 2.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premières, si les juments sont issues d'étalons inscrites au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes du Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement le 30 mars.

20 partants maximum

Mercredi 15 mars 2017 à 10 h 30

201 PRIX EDMOND BLANC
(Groupe III)

1.600 m

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 57 k.** Le gagnant, depuis le 1er juin 2016 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 15 mars ou 1.500 à l'engagement le 24 mars ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 30 mars.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

Vendredi 24 mars 2017 à 10 h 30

202 PRIX DE MALIDOR
(Handicap divisé)
Première épreuve

2.100 m

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 28 mars 9 h. 30

Dimanche 2 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

203 PRIX DE PAULHAC **2.100 m** **Vendredi 24 mars 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

23 000
(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.
18 partants maximum
Engagements dans la course n°202

204 PRIX DE MIDI-PYRENEES **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000
(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.
18 partants maximum
Engagements dans la course n°197

Second Engagement :	Vendredi 24 Mars 2017 <i>(PRIX EDMOND BLANC)</i>	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 29 Mars 2017 <i>(Sauf PRIX EDMOND BLANC)</i>	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 30 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 30 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 31 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 31 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 3 avril 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Lundi 27 mars 2017 à 10 h 30

205 PRIX CHANTILLY CAPITALE DU CHEVAL **1.600 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(25 850, 10 450, 7 700, 4 950, 3 025, 1 925, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mardi 28 mars 9 h. 30

206 PRIX DE LA SERPENTINE **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

207 PRIX DE LA TRAVERSIERE **1.900 m**
(Femelles)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

208 PRIX DU BOIS D'ORIVAL **1.600 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres - Jeunes Jockeys et Apprentis)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Lundi 3 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

209 PRIX DU BOIS DE LA VIGNE **1.600 m** **Lundi 27 mars 2017** à 10 h 30
(A réclamer - Femelles - Jeunes Jockeys et
Apprentis)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

210 PRIX DU PARC DE VALLIERE **1.400 m**
(B.)

33 000

(16 500, 6 600, 4 950, 3 300, 1 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er octobre 2016 inclus, une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er janvier 2017 inclus, ni gagné une course B (handicap excepté), ni été classés 2ème d'une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, gagné une course B ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

211 PRIX DES CARRIERES **2.100 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 32 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juillet 2016 inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

212 PRIX DE L'AIRE CANTILIENNE **1.600 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000

(13 160, 5 320, 3 920, 2 520, 1 540, 980, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°205

Forfaits :	Mercredi 29 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 30 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 30 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 31 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 31 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 3 avril 2017 (suite)

MOULINS

(Pôle Régional)

0716 093

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 27 mars 2017 à 10 h 30

4076 PRIX DU VAL D'ALLIER **1.000 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 10.500, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Ligne Droite - 2e poteau)

14 partants maximum

4077 PRIX DE MESSARGES **2.400 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 28 mars 9 h. 30

4078 PRIX DES SOUPIRS **1.400 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et jument de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2, pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 1er novembre de l'année dernière, reçu une allocation de 6.000 ou gagné une course E porteront 2 k.

14 partants maximum

Lundi 3 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4079 PRIX D'AURILLAC
(Autres Que de Pur Sang)
(D.)

2.800 m **Lundi 27 mars 2017** à 10 h 30

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 4 ans, 62 k. ; 5 ans, 62 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k par 6.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
14 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 29 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 30 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 30 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 31 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 31 Mars 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 4 avril 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 27 mars 2017 à 10 h 30

213 PRIX CONSUL **1.600 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

La référence applicable dans ce Handicap sera comprise entre +21 et +24.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mercredi 29 mars 9 h. 30

214 PRIX DES NOUVEAUTES **1.000 m**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(L.D.) 18 partants maximum

215 PRIX DE LA PISTE RONDE **1.300 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

216 PRIX DE LA NOUVELLE PISTE **1.300 m**
(Femelles)
(Inédits)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Mardi 4 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

217 PRIX DE LA FRANCILIENNE **1.200 m** **Lundi 27 mars 2017 à 10 h 30**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 4 octobre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1.

Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 4 octobre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 4 janvier 2017 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1. Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D.) 18 partants maximum

218 PRIX DU BOIS DE ROSIERE **1.900 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu, depuis le 1er novembre 2016 inclus, une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

219 PRIX DES FRAYOIRS **1.300 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juillet 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

220 PRIX SUZERAIN **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°213

Forfaits :	Jeu di 30 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 31 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 31 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 1 ^{er} Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 1 ^{er} Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 4 avril 2017 (suite)

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0613 094

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 27 mars 2017 à 10 h 30

3966 PRIX DES PLAINES D'ARBOIS **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3967 PRIX DU CENTRE
D'ENTRAINEMENT DE CALAS **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront
2 k.

14 partants maximum

3968 PRIX ALBERT MOSSE **1.800 m**
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation
France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant
soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis
le 4 octobre de l'année dernière inclus, pas gagné une course
de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de
Classe 1, depuis le 4 octobre de l'année dernière inclus, portera
2 k. ; depuis le 4 janvier de cette année inclus, 3 k. Les chevaux
n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ;
ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

**Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes
Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas
applicables.**

14 partants maximum

Mardi 4 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3969 PRIX DES CANOURGES **2.000 m** Lundi 27 mars 2017 à 10 h 30
(Handicap)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 29 mars 9 h. 30

3970 PRIX DU CONSEIL GENERAL DES **1.800 m**
BOUCHES DU RHONE
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 29 mars 9 h. 30

3971 PRIX DE LA COTE BLEUE **2.400 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril de l'année dernière inclus, gagné une course D (handicaps exceptés) **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er avril de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

14 partants maximum

3972 PRIX DE LA REGION PACA **1.800 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 29 mars 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 4 avril 2017 (suite)

Lundi 27 mars 2017 à 10 h 30

3973 PRIX TIERCE MAGAZINE **1.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°3972

Forfaits :	Judi 30 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 31 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 31 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 1 ^{er} Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 1 ^{er} Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 5 avril 2017

ENGAGEMENTS

ARGENTAN

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0303 095

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3692 PRIX DU HARAS DE FRESNAY-LE-BUFFARD (Mâles et Hongres) (Maiden) **2.100 m** Mardi 28 mars 2017 à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3693 PRIX DU HARAS DU MEZERAY (Femelles) (Maiden) **2.100 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3694 PRIX D'ECOUCHE (Classe 2) **2.500 m**

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 5 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

3695 PRIX DU PAYS D'ARGENTAN (A réclamer) (G.) **1.200 m**

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 5 avril 2017 (suite)

Mardi 28 mars 2017 à 10 h 30

3696 PRIX EDOUARD POURET **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 30 mars 9 h. 30

3697 PRIX DE GOULET **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°3696

Mercredi 5 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3698 PRIX DE FONTENAI
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Troisième épreuve

2.100 m **Mardi 28 mars 2017** à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°3696

Forfaits :	Vendredi 31 Mars 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 1 ^{er} Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 1 ^{er} Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 3 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 3 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 6 avril 2017

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mercredi 29 mars 2017 à 10 h 30

221 GRAND HANDICAP DE LA SEINE **1.600 m**
(Handicap)
(B.)

Support d'événement

70 000

(32 900, 13 300, 9 800, 6 300, 3 850, 2 450, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre +13 et +17.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 31 mars 9 h. 30

222 PRIX DE LA MARCHE **900 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans** mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D.) 18 partants maximum

223 PRIX MAGISTER **2.100 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclameurs) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 6 janvier 2016 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

Jeudi 6 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

224 PRIX DU JARDIN DE L'AVRE **2.100 m** Mercredi 29 mars 2017 à 10 h 30
(A réclamer - Femelles)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

225 PRIX DU JARDIN DES **2.100 m**
TOURNEROCHES
(A réclamer - Mâles et Hongres)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

20 partants maximum

226 PRIX PHIL DRAKE **2.100 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er janvier 2017 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

18 partants maximum

227 PRIX MY LOVE **2.400 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juillet 2016 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 6 avril 2017 (suite)

Mercredi 29 mars 2017 à 10 h 30

228 PRIX DES ROUGES TERRES **2.800 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 31 mars 9 h. 30

Forfaits :	Samedi 1 ^{er} Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 3 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 3 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 4 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 4 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 7 avril 2017

ENGAGEMENTS

COMPIEGNE

(Pôle National)

0880 097

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

4226 PRIX HIPPOMENE **2.400 m Jeudi 30 mars 2017 à 10 h 30**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4227 PRIX ATALANTE **2.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4228 PRIX DE CLERMONT DE L'OISE **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les

chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

15 partants maximum

4229 PRIX DES AMATEURS **2.000 m**
(A réclamer - Cavalières et
Gentlemen-riders)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 64 k.**

Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

15 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 7 avril 2017 (suite)

Judi 30 mars 2017 à 10 h 30

4230 PRIX DU PALAIS IMPERIAL **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le samedi 1er avril 9 h. 30

4231 PRIX DE LA BOURDELOTTE **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Engagements dans la course n°4230

4232 PRIX DE L'IMPERATRICE EUGENIE **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le samedi 1er avril 9 h. 30

Vendredi 7 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4233 PRIX DE L'ETOILE DE LA REINE **1.600 m** Jeudi 30 mars 2017 à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Engagements dans la course n°4232

Forfaits :	Lundi 3 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 4 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 4 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 5 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 5 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

LYON PARILLY

(Pôle National)

0712 097

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

4080 PRIX DU PREMIER PAS **900 m**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(LIGNE DROITE)

18 partants maximum

4081 PRIX DESIR DE MAI **2.200 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 7 avril 2017 (suite)

Judi 30 mars 2017 à 10 h 30

4082 PRIX DU PARC LOCMARIA **2.200 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté), porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 7 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 3 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 4 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 4 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 5 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 5 Avril 2017	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

semi-nocturne

0545 097

Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

3768 PRIX DU QUARTIER DE BAGATELLE **2.100 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 1er avril 9 h. 30

3769 PRIX PAUL DUBOSCQ **2.400 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus (A réclamer et handicaps de dotation totale inférieure à 20.000 exceptés) : 1 k. par 8.000 reçus.

18 partants maximum

Vendredi 7 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3770 PRIX DE LA ROSERAIE
(Handicap)
(G.)

1.200 m Jeudi 30 mars 2017 à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 1er avril 9 h. 30

3771 PRIX DES PINS VERTS
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

2.000 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 1er avril 9 h. 30

3772 PRIX DE BALMA
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

2.000 m

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3771

ENGAGEMENTS

Vendredi 7 avril 2017 (suite)

Judi 30 mars 2017 à 10 h 30

3773 PRIX BAROUD II **2.000 m**
(Arabes purs)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au stud-book arabe de leurs pays d'origine, affiliés à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 55 k. ; 5 ans et au-dessus : 59 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. **Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 3 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 4 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 4 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 5 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 5 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Samedi 8 avril 2017

ENGAGEMENTS

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 098

Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

3974 PRIX DE CARQUEIRANNE **950 m** Vendredi 31 mars 2017 à 10 h 30
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3977 PRIX HENRI MARTIN **2.000 m**
(Inédits)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3975 PRIX LORD FLASHEART **1.500 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3976 PRIX JEAN-LOUIS FAUCON **2.600 m**
(Handicap)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 3 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Samedi 8 avril 2017 (suite)

Vendredi 31 mars 2017 à 10 h 30

3978 PRIX PIERRE MAUREL **2.000 m**
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une Listed race, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, ni une course B, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er avril de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000 porteront 1 k.1/2 ; gagné une course B ou été classés 2ème d'une Listed Race, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3979 PRIX DE MARVEYRE **2.000 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 3 avril 9 h. 30

3980 PRIX DE HYERES **2.000 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°3979

Forfaits :	Mardi 4 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 5 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 5 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 6 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 6 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Samedi 8 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

NANCY

(Pôle National)

0903 098

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

4268 PRIX DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY (Maiden) **2.400 m** Vendredi 31 mars 2017 à 10 h 30

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4267 PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (E.) **2.400 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course E. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.500 reçus.

16 partants maximum

4269 PRIX DE LA VILLE DE NANCY (D.) **2.400 m**

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000 ni gagné une course D. **Poids : 4 ans, 57 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 8 avril 2017 (suite)

Vendredi 31 mars 2017 à 10 h 30

4270 PRIX DU JOURNAL PARIS-TURF **1.950 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 3 avril 9 h. 30

4271 PRIX DE LA VILLE DE VILLERS LES **1.950 m**
NANCY
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4270

4272 PRIX DE LA VILLE DE VANDOEUVRE **2.950 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 6.000, au maximum pour 12.000 avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 56 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 6.000 : 1 k. par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

16 partants maximum

Fortaits :	Mardi 4 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 5 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 5 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 6 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 6 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Dimanche 9 avril 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

229 PRIX LYPHARITA **1.900 m Vendredi 31 mars 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000
(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.
Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.
(Piste en Sable Fibré)
Publication des poids, le mardi 4 avril 9 h. 30

230 PRIX DU CHEMIN FERRE **1.900 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000
(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

231 PRIX DU CHEMIN DES OFFICIERS **1.900 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000
(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

232 PRIX SIGY **1.200 m Mercredi 22 mars 2017 à 10 h 30**
(Groupe III)

80 000
(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné une course du Groupe 1. **Poids : 57 k.** Le gagnant d'une course du Groupe 3 portera 1 k.1/2 ; d'une course du Groupe 2, 3 k.
Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 22 mars ou 1.500 à l'engagement le 31 mars ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 6 avril.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
(L.D.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 9 avril 2017 (suite)

Mercredi 22 mars 2017 à 10 h 30

233 PRIX LA FORCE 1.800 m
(Groupe III - Mâles et Hongres)
80 000
(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans. Poids : 58 k.**
Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 22 mars ou 1.500 à l'engagement le 31 mars ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 6 avril.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
(P.J.C.) 20 partants maximum

234 PRIX VANTEAUX 1.800 m
(Groupe III - Femelles)
80 000
(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)
Pour pouliches de **3 ans. Poids : 57 k.**
Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 22 mars ou 1.500 à l'engagement le 31 mars ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 6 avril.
Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.
(P.J.C.) 20 partants maximum

235 PRIX D'HARCOURT 2.000 m
(Groupe II)
130 000
(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus. Poids : 57 k.** Le gagnant, depuis le 1er janvier 2016 inclus, d'une course du Groupe II portera 1 k.1/2 ; d'une course du Groupe I, 3 k.
Versement à la poule des propriétaires : 960 à l'engagement le 22 mars ou 2.000 à l'engagement le 31 mars ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 6 avril.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
(P.J.C.) 20 partants maximum

Vendredi 31 mars 2017 à 10 h 30

236 PRIX LACOVIA 1.900 m
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Deuxième épreuve
26 000
(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.
(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°229

Second Engagement :	Vendredi 31 Mars 2017	10 h 30 Boulogne
	(PRIX SIGY, LA FORCE, VANTEAUX, D'HARCOURT)	
Forfaits :	Mercredi 5 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
	(Sauf PRIX SIGY, LA FORCE, VANTEAUX, D'HARCOURT)	
Engts supplémentaires :	Jeudi 6 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 6 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 7 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 7 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 10 avril 2017

ENGAGEMENTS

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

237 PRIX DU CHATEAU DE MAISONS-LAFFITTE **1.400 m** **Lundi 3 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000
(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.
Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.
(L.D. - 2e poteau)
Publication des poids, le mardi 4 avril 9 h. 30

238 PRIX GOOD LUCK **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000
(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

239 PRIX BALBONELLA **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000
(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)
Pour poulaches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les poulaches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

240 PRIX DJEBEL **1.400 m** **Mercredi 22 mars 2017** à 10 h 30
(Groupe III - Mâles et Hongres)

80 000
(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**. **Poids : 58 k.**
Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 22 mars ou 1.500 à l'engagement le 31 mars ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 6 avril.
Un souvenir sera offert au propriétaire du poulain gagnant par FRANCE GALOP.
(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 10 avril 2017 (suite)

Mercredi 22 mars 2017 à 10 h 30

241 PRIX IMPRUDENCE **1.400 m**
(Groupe III - Femelles)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans. Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 22 mars ou 1.500 à l'engagement le 31 mars ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 6 avril.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

Lundi 3 avril 2017 à 10 h 30

242 PRIX JACQUES LAFFITTE **1.800 m**
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une course du Groupe III. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(L.D. - Poteau no 3) 20 partants maximum

243 PRIX DE LA CLEMENTERIE **2.000 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(L.D. - Poteau no 3) 18 partants maximum

Lundi 10 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

244 PRIX DU PARC DE
MAISONS-LAFFITTE
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Deuxième épreuve

1.400 m **Lundi 3 avril 2017** à 10 h 30

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le
1er octobre 2016 inclus.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°237

Second Engagement :	Vendredi 9 Avril 2017 (PRIX DJEBEL, IMPRUDENCE)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 5 Avril 2017 (Sauf PRIX DJEBEL, IMPRUDENCE)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 6 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 6 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 7 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 7 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 11 avril 2017

NANTES

(Pôle National)

0137 101

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 3 avril 2017 à 10 h 30

3522 PRIX DE LA TORTIERE **1.600 m**
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 11 octobre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1 depuis, le 11 octobre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 11 janvier de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

3523 PRIX DE LA MAGNOLIERE **2.400 m**
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 11 octobre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1 depuis, le 11 octobre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 11 janvier de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

14 partants maximum

3524 PRIX DE VIEILLEVIGNE **2.400 m**
(D.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er août de l'année dernière inclus (à Réclamer et Handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés) :1 k. par 9.000 reçus.

14 partants maximum

Mardi 11 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3525 PRIX MARATHON **3.700 m** **Lundi 3 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les références applicables dans ce handicap seront + 29 ; + 30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 5 avril 9 h. 30

3526 PRIX DES PYRAMIDES **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 5 avril 9 h. 30

3527 PRIX POPOF **1.600 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Engagements dans la course n°3526

Forfaits :	Jeudi 6 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 7 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 7 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 8 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 8 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 11 avril 2017 (suite)

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 3 avril 2017 à 10 h 30

245 PRIX DU PONT DE FLANDRE **3.100 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mercredi 5 avril 9 h. 30

246 PRIX DE CHAILLOT **2.100 m**
(Femelles)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**
18 partants maximum

247 PRIX DE JUIGNE **2.100 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

248 PRIX MOGADOR **1.400 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 11 janvier 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

Mardi 11 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

249 PRIX DE L'AQUEDUC **1.300 m** **Lundi 3 avril 2017** à 10 h 30
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; reçu plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

250 PRIX DE LA CHAUSSEE D'ANTIN **2.000 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une Listed Race ni, depuis le 1er octobre 2016 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; gagné une course B ou plusieurs courses D, 3 k.

18 partants maximum

251 PRIX DE PUTEAUX **2.100 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)

(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

252 PRIX D'ENGHIEN **3.100 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°245

Forfaits :	Jeu di 6 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 7 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 7 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 8 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 8 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 11 avril 2017 (suite)

TARBES

(1^{re} catégorie)

semi-nocturne

0552 101

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Lundi 3 avril 2017 à 10 h 30

3777 PRIX DE MAUBOURGUET **2.300 m**
(Inédits)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant
jamais couru. **Poids : 58 k.**

14 partants maximum

3778 PRIX DE VIC BIGORRE **2.100 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant
jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru
recevront 2 k.

14 partants maximum

3779 PRIX LOUIS MEDOUS **2.100 m**
(Jeunes Jockeys et Apprentis)
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis
le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation
de 8.500. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les
sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de
l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour jeunes Jockeys et pour Apprentis.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code
des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

3780 PRIX DE LA COMMUNAUTE **2.300 m**
D'AGGLOMERATION DU GRAND
TARBES

(Handicap divisé)

(G.)

Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus.**

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 5 avril 9 h. 30

Mardi 11 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3781 PRIX D'ODOS **2.300 m** **Lundi 3 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

13 000
(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
14 partants maximum
Engagements dans la course n°3780

3782 PRIX PIERRE DE CASTELBAJAC **2.300 m**
(Anglo-arabes)
(B.)

34 000
(17 000, 6 800, 5 100, 3 400, 1 700) - dotation France Galop.
CLASSE II
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,50 % de sang arabe. **Poids : 59 k.** Les chevaux ayant, en victoires et places, reçu 40.000 porteront 1 k. ; 60.000, 2 k. ; 80.000, 3 k. ; 100.000, 4 k. En outre, ceux ayant reçu une allocation de 20.000 porteront 1 k. ; plusieurs allocations de 20.000, 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.
Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.
En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
L'Association Anglo Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'élevage Anglo-Arabe.
14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 11 avril 2017 (suite)

Lundi 3 avril 2017 à 10 h 30

3783 PRIX VAL D'ADOUR **2.100 m**
(Arabes purs - Femelles)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrites à la naissance
au stud-book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO
et munies d'un livret signalétique, n'ayant pas reçu une
allocation de 6.000. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus,**
60 k. Toute gagnante portera 2 k. Les juments n'ayant jamais
couru recevront 2 k.

**Les remises de poids pour les Jeunes Jockeys et Apprentis
sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 6 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 7 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 7 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 8 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 8 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 12 avril 2017

ENGAGEMENTS

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

0408 102

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

4337 PRIX DES ARBUSTES **1.000 m** Mardi 4 avril 2017 à 10 h 30
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4338 PRIX DE VULAINES SUR SEINE **1.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4339 PRIX DE SAMOIS SUR SEINE **1.200 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4340 PRIX DE LA CROIX DU CALVAIRE **2.000 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 6 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 12 avril 2017 (suite)

Mardi 4 avril 2017 à 10 h 30

4341 PRIX COLONEL HEBRARD **2.600 m**
(A réclamer - Cavalières et
Gentlemen-riders)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000.

Poids : 65 k. Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

4342 PRIX DU CENTRE D'ECOTOURISME **2.600 m**
DE FRANCHARD
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 6 avril 9 h. 30

4343 PRIX DE L'ORVANNE **2.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 6 avril 9 h. 30

Mercredi 12 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4344 PRIX DE LA FAISANDERIE
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

2.600 m **Mardi 4 avril 2017** à 10 h 30

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4343

Forfaits :	Vendredi 7 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 8 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 8 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 10 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 10 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 13 avril 2017

MARSEILLE PONT DE VIVAUX

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0609 103

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mercredi 5 avril 2017 à 10 h 30

3981 PRIX DU VAUCLUSE **2.600 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3982 PRIX DE SUGITON **1.500 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 7 avril 9 h. 30

3983 PRIX DU THOR **2.000 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; de plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

3984 PRIX DU RHONE **1.500 m**
(A réclamer)

(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Jeudi 13 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS****3985** PRIX D'ENSUES
(D.)**1.500 m** Mercredi 5 avril 2017 à 10 h 30**20 000**

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, été classés dans les trois premiers d'une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course D ou été placés 2ème ou 3ème d'une course B porteront 2 k. ; gagné plusieurs courses D ou une course B ou été placés 2ème ou 3ème d'une Listed Race porteront 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum**3986** PRIX LEON RAMBAUD
(Handicap divisé)
(E.)**2.600 m**

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce handicap sera +28.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 7 avril 9 h. 30**3987** PRIX DU PHARO
(Handicap divisé)
(G.)**2.600 m**

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.****(Piste en Sable Fibré)** 14 partants maximum
Engagements dans la course n°3986

Forfaits :	Samedi 8 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 10 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 10 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 11 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 11 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 14 avril 2017

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

0550 104

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Jeudi 6 avril 2017 à 10 h 30

3784 PRIX DESTRAC IMMOBILIER **1.900 m**
(Inédits)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

3785 PRIX JACQUES MELLER **1.600 m**
(D.)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe et n'ayant, cette année, ni gagné une course B, ni été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race.
Poids : 56 k. Surcharges accumulées en victoires et places depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus : 1 k par 8.000 reçus.

18 partants maximum

3786 PRIX BANQUE COURTOIS **3.000 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 10.000 depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus.

Les références applicables dans ce handicap seront + 28,5 ; + 29.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 8 avril 9 h. 30

3787 PRIX JEAN BARDON **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)

18 000

Première épreuve
(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 8 avril 9 h. 30

Vendredi 14 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3788 PRIX ALAIN GASTON **1.600 m Jeudi 6 avril 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°3787

3789 PRIX AL SAKBE **1.900 m**
(Arabes purs)
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, inscrits au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 10 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 11 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 11 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 12 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 12 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

LYON PARILLY

(Pôle National)

0712 104

Début des opérations prévisionnel : 11 h 15

4090 PRIX LOUIS DUTEL **2.000 m**
(Inédits)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 14 avril 2017 (suite)

Jeudi 6 avril 2017 à 10 h 30

4091 PRIX QUINSONAS **1.600 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté), porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 14 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4092 PRIX DE GERLAND **2.200 m**
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 8 avril 9 h. 30

4093 PRIX DU PRINTEMPS **2.400 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une Listed race ni été placés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, cette année, gagné une course B. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées et limitées à 6 k. : 1 k. par 8.000 gagnés depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus (à réclamer et handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés).

18 partants maximum

Vendredi 14 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4094 PRIX D'ECULLY 1.600 m Jeudi 6 avril 2017 à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant cette année, pas reçu une allocation de 11.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 8 avril 9 h. 30

4095 PRIX DE TASSIN-LA-DEMI-LUNE 1.600 m
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas cette année, reçu une allocation de 11.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4094

4096 PRIX DU LOUP PENDU 2.200 m
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 8 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 14 avril 2017 (suite)

Jeudi 6 avril 2017 à 10 h 30

4097 PRIX DE BELLERIVE **2.200 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4096

Forfaits :	Lundi 10 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 11 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 11 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 12 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 12 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Samedi 15 avril 2017

ENGAGEMENTS

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle National)

0581 105

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3790 PRIX DE SAINT-MARTIAL **1.000 m** Vendredi 7 avril 2017 à 10 h 30
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

3791 PRIX DU RESTAURANT LA TABLE DE **1.600 m**
L'HIPPODROME
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3793 PRIX ARMAND DIBOS **1.200 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 15 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

3792 PRIX FRANCIS DE LUZE **1.600 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 10 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Samedi 15 avril 2017 (suite)

Vendredi 7 avril 2017 à 10 h 30

3794 PRIX BERTRAND BLANCHY **2.400 m**
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course E depuis le 1er avril de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er avril de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.
16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 11 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 12 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 12 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 13 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 13 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

MOULINS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0716 105

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

4098 PRIX DE GENNETINES **1.600 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Arrivée 2ème poteau).

14 partants maximum

4099 PRIX D'AUVERGNE **2.200 m**
(Handicap de catégorie)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour tous poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 10 avril 9 h. 30

Samedi 15 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4100 PRIX DE CHATELPERRON **2.800 m** **Vendredi 7 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000
(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce handicap sera + 30.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 10 avril 9 h. 30

4101 PRIX DE MONTLUCON **2.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000
(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Engagements dans la course n°4100

Forfaits :	Mardi 11 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 12 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 12 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 13 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 13 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 16 avril 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 7 avril 2017 à 10 h 30

253 PRIX THOR **1.900 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mardi 11 avril 9 h. 30

254 PRIX DE LA LANCETTE **1.600 m**
(Femelles)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(P.J.C.) 18 partants maximum

255 PRIX DU MONT CENIS **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

Mercredi 29 mars 2017 à 10 h 30

256 PRIX DE FONTAINEBLEAU **1.600 m**
(Groupe III - Mâles)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 29 mars ou 1.500 à l'engagement le 7 avril ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 13 avril.

Un souvenir sera offert au propriétaire du poulain gagnant par FRANCE GALOP.

(P.R.) 20 partants maximum

Dimanche 16 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

257 PRIX DE LA GROTTÉ
(Groupe III - Femelles)

1.600 m Mercredi 29 mars 2017 à 10 h 30

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans. Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 29 mars ou 1.500 à l'engagement le 7 avril ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 13 avril.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante.

(P.R.) 20 partants maximum

258 PRIX NOAILLES
(Groupe III)

2.100 m

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans. Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 29 mars ou 1.500 à l'engagement le 7 avril ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 13 avril.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 20 partants maximum

259 PRIX DE LA FU MADAME
(A réclamer - Cavalières)
(E.)

1.400 m Vendredi 7 avril 2017 à 10 h 30

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 16 avril 2017 (suite)

Vendredi 7 avril 2017 à 10 h 30

260 PRIX BEY **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°253

Second Engagement :	Vendredi 7 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
	(PRIX FONTAINEBLEAU, DE LA GROTTÉ, NOAILLES)	
Forfaits :	Mercredi 12 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
	(Sauf PRIX FONTAINEBLEAU, DE LA GROTTÉ, NOAILLES)	
Engts supplémentaires :	Jeudi 13 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 13 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 14 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 14 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle National)

0907 106

Début des opérations prévisionnel : 10 h 30

4273 PRIX BADEN RACING **1.400 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 16 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4274 PRIX DE PAQUES **2.100 m**
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 11 avril 9 h. 30

Forfaits :	Mercredi 12 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 13 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 13 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 14 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 14 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 17 avril 2017

ENGAGEMENTS

LE LION-D'ANGERS

(Pôle National)

semi-nocturne

0218 107

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3626 PRIX MERCIER-LA VENDEE **1.100 m** **Lundi 10 avril 2017** à 10 h 30
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

3627 PRIX OLIVIER BOURGEOIS **1.400 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 17 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

3628 PRIX DE LA FOIRE EXPOSITION **2.300 m**
D'ANGERS - PRIX BERTRAND DE
CHARNACE
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3629 PRIX DE CHAMPTEUSSE SUR **1.400 m**
BACONNE
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 17 avril 2017 (suite)

Lundi 10 avril 2017 à 10 h 30

3630 PRIX HENRI BARBIN **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.
16 partants maximum

3631 PRIX DE SCEAUX D'ANJOU **3.000 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 8.500. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
16 partants maximum

Fortaits :	Mercredi 12 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 13 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 13 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 14 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 14 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 18 avril 2017

ENGAGEMENTS

CHOLET

(1^{re} catégorie)

semi-nocturne

0210 108

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3632 PRIX HIPPOMAT ABRIVERT PETIT **1.900 m** **Lundi 10 avril 2017** à 10 h 30
PAS
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans** n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 1 k., ceux n'ayant jamais couru, 2 k.

15 partants maximum

3633 PRIX DOMAINE DU PETIT CLOCHER **1.900 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 1 k. ; celles n'ayant jamais couru, 2 k.

15 partants maximum

3634 PRIX CONFORT ET SOMMEIL **2.100 m**
CHÉMILLE
(Inédits)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

15 partants maximum

3635 GRAND PRIX DE CLENET **2.100 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 18 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

15 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 18 avril 2017 (suite)

Lundi 10 avril 2017 à 10 h 30

3636 PRIX DU CREDIT AGRICOLE DE CHOLET (E.) **2.100 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais reçu une allocation de 8.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 5.500 porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 7.500, 2 k.1/2.

15 partants maximum

3637 PRIX AXA MERLET-TISON (Handicap de catégorie - Femelles) (E.) **1.900 m**

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les juments auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 12 avril 9 h. 30

3638 HANDICAP DE CHOLET (Handicap de catégorie divisé) (E.) **2.100 m**

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 10.000, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 12 avril 9 h. 30

Mardi 18 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3639 PRIX FRANCE GALOP **2.100 m** **Lundi 10 avril 2017** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas reçu une allocation de 10.000, depuis le 1er
 décembre de l'année dernière inclus.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 32 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

15 partants maximum
 Engagements dans la course n°3638

Forfaits :	Jeudi 13 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 14 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 14 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 15 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 15 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

261 PRIX DU HARAS ROYAL DE **1.200 m**
 MEUDON
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant
 par FRANCE GALOP.**

(L.D. - 2e poteau)

Publication des poids, le mercredi 12 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 18 avril 2017 (suite)

Lundi 10 avril 2017 à 10 h 30

262 PRIX DU CHERCHE MIDI **1.000 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (À Réclamer excepté) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

263 PRIX D'ORSAY **1.600 m**
(Femelles)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 18 octobre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Toute gagnante d'une course de Classe 1, depuis le 18 octobre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 18 janvier 2017, 3 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; celles n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

264 PRIX FOULD **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 18 octobre 2016 inclus, gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 18 octobre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 18 janvier 2017, 3 k. Les poulains n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Mardi 18 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

265 PRIX LORD SEYMOUR **2.400 m** **Lundi 10 avril 2017** à 10 h 30
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2016 inclus, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs Listed Races ou une course de Groupe, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 20 partants maximum

266 PRIX DU CLOS DE CHALAIS **1.200 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°261

267 PRIX DE CHATEAUNEUF **1.200 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°261

268 PRIX DE LA GROTTA DE MEUDON **1.200 m**

(Handicap divisé)

(G.)

Quatrième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°261

Forfaits :	Jeudi 13 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 14 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 14 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 15 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 15 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 19 avril 2017

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

semi-nocturne

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mardi 11 avril 2017 à 10 h 30

269 PRIX DE PLAISIR **2.400 m**

(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

270 PRIX DE LESCAR **1.600 m**

(Handicap - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 13 avril 9 h. 30

271 PRIX CAPIELLO **2.500 m**

(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné Listed Race ni, depuis le 1er octobre 2016 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; gagné une course B ou plusieurs courses D, 3 k.

18 partants maximum

272 PRIX BALBO **2.400 m**

(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni depuis, le 1er janvier 2017 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er octobre 2016 inclus, en victoires et places.

18 partants maximum

Mercredi 19 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

273 PRIX DE GRIGNON **1.600 m** Mardi 11 avril 2017 à 10 h 30
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

274 PRIX DU MESNIL-VILLEMENT **1.600 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

275 PRIX DE LA LOMAGNE **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 13 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 19 avril 2017 (suite)

Mardi 11 avril 2017 à 10 h 30

276 PRIX DE LA VALLEE DU LOT **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°275

Forfaits :	Vendredi 14 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 15 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 15 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 17 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 17 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 20 avril 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

277 PRIX KILT **1.900 m Mercredi 12 avril 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le vendredi 14 avril 9 h. 30

278 PRIX DU PREMIER PAS **1.000 m**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(L.D.) 18 partants maximum

279 PRIX DE CROISSY **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

280 PRIX DE FERRIERES **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 20 avril 2017 (suite)

Mercredi 12 avril 2017 à 10 h 30

281 PRIX DU BOIS ROSIERE **1.400 m**
(A réclamer)**27 000**

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum**282** PRIX DU BU **1.600 m**
(D.)**28 000**

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race, ni depuis le 1er janvier 2017 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er octobre 2016 inclus, en victoires et places.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum**283** PRIX DES CHAMPARTS **3.200 m**
(A réclamer)
(G.)**16 000**

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 57 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 7.000, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum**284** PRIX RETZ **1.900 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve**26 000**

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°277

Forfaits :	Samedi 15 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 17 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 17 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 18 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 18 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 20 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

NANTES

(Pôle National)

0137 110

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3541 PRIX DU TERTRE **1.100 m Mercredi 12 avril 2017** à 10 h 30
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

12 partants maximum

3542 PRIX PRINCE HINDOU **1.600 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 14 avril 9 h. 30

3543 PRIX DE LA VENDEE **2.400 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 14 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 20 avril 2017 (suite)

Mercredi 12 avril 2017 à 10 h 30

3544 PRIX DE GRASLIN **1.600 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 14 avril 9 h. 30

3545 PRIX DE LIGNE **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 6.000, au maximum pour 12.000 avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 6.000, 1 k par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

3546 PRIX DU CROISIC **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et hongres de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 15 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 17 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 17 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 18 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 18 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 21 avril 2017

ENGAGEMENTS

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

0408 111

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

4345 PRIX DE FONTAINEROUX **1.200 m Jeudi 13 avril 2017 à 10 h 30**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 21 octobre 2016 inclus, pas gagné une course de Classe 1.

Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 21 octobre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 21 janvier 2017 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4346 PRIX DES IFS **1.600 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4347 PRIX DE MORET SUR LOING **1.200 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 15 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 21 avril 2017 (suite)

Judi 13 avril 2017 à 10 h 30

4348 PRIX DE VENEUX LES SABLONS **1.200 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°4347

4349 PRIX DE LA CHAPELLE LA REINE **1.100 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er janvier 2017 inclus, gagné une course D. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er octobre 2016 inclus, en victoires et places.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4350 PRIX DE L'AUTOROUTE DU SOLEIL **1.800 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juillet 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

18 partants maximum

4351 PRIX DES HETRES **2.600 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

Vendredi 21 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4352 PRIX DU MASSIF FORESTIER
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

3.000 m Jeudi 13 avril 2017 à 10 h 30

Course filière Obstacle

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour tous chevaux de **4 et 5 ans**, n'ayant jamais gagné une course "Filière Obstacle", ni en plat reçu une allocation (courses filière obstacle exceptées) et n'ayant, en obstacle, ni gagné, ni couru deux fois. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 reçus en places.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières.

Le départ sera donné au moyen des élastiques.

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 17 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 18 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 18 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 19 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 19 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

semi-nocturne

0545 111

Début des opérations prévisionnel : 17 h 00

3810 PRIX DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE
TOULOUSE
(Classe 2)

1.600 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 21 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 21 avril 2017 (suite)

Judi 13 avril 2017 à 10 h 30

3811 PRIX DE TOURNEFEUILLE **1.200 m**
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas reçu une allocation de 10.000 cette année.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 15 avril 9 h. 30

3812 PRIX DE TONNAC-VILLENEUVE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 15 avril 9 h. 30

3813 PRIX DE L'ARIEGE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3812

3814 PRIX DENOUSTE **1.400 m**
(Arabes purs - Mâles et Hongres)
(Maiden)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, inscrits au stud-book
arabe de leur pays de naissance affilié à la W.A.H.O et munis
d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 57 k.**
Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

**Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys
sont applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Vendredi 21 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3815 PRIX DJEBELLA II **1.400 m Jeudi 13 avril 2017 à 10 h 30**
(Arabes purs - Femelles)
(Maiden)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au stud-book arabe de leur pays de naissance affilié à la W.A.H.O et munies d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. **Poids : 57 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

3816 PRIX DE CARTHAGE - HANNIBAL - **2.000 m**
HH SHEIKH ZAYED BIN SULTAN AL
NAHYAN
(Groupe 2 PA - Arabes purs)

35 000

(17 500, 7 000, 5 250, 3 500, 1 750)

GROUPE II - PA

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud Book arabe de leur pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 56 k. ; 5 ans et au-dessus, 60 k.**

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

16 partants maximum

3817 HH. SHEIKHA FATIMA BINT
MUBARAK-LADIES WORLD **1.600 m**
CHAMPIONSHIP (IFAHR)
(Arabes purs - Cavalières)
(B.)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud Book arabe de leur pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 59 k.; 5 ans et au-dessus, 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places (limitées à 5 k.), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 1.500 reçus.

Pour Cavalières sur invitation.

La liste des Cavalières invitées sera diffusée à la clôture des engagements de la course et sera limitée à 12.

Après la clôture des partants définitifs, les montes seront attribuées par tirage au sort.

12 partants maximum

Forfaits :	Lundi 17 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 18 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 18 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 19 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 19 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 22 avril 2017

CHATEAUBRIANT

(Pôle National)

0107 112

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Vendredi 14 avril 2017 à 10 h 30

3547 PRIX CLAUDE GAUTHIER **2.600 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3548 PRIX RIVERMAN **1.950 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3549 PRIX DE CHANTILLY **1.950 m**
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 22 octobre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1 depuis, le 22 octobre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 22 janvier de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

16 partants maximum

3550 PRIX CLAUDE ROUGET **1.950 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au dessus**, n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une Listed Race depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, ni reçu une allocation de 12.500 depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 8.000 reçus.

16 partants maximum

Samedi 22 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

3551 PRIX DE DEAUVILLE **2.600 m** **Vendredi 14 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 17 avril 9 h. 30

3552 PRIX DE CLAIREFONTAINE **2.600 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Engagements dans la course n°3551

Forfaits :	Mardi 18 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 19 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 19 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 20 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 20 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

MARSEILLE PONT DE VIVAUX**(Pôle Régional)****semi-nocturne****0609 112***Début des opérations prévisionnel : 17 h 45*

3998 PRIX DU FORT SAINT NICOLAS **1.500 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 22 avril 2017 (suite)

Vendredi 14 avril 2017 à 10 h 30

3999 PRIX DU FORT SAINT JEAN **2.000 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4000 PRIX BLANCHE **2.000 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté), porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 22 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4001 PRIX DU CAP CROISSETTE **2.600 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

4002 PRIX DE LA BARBEN **2.600 m**
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe ni, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné une Listed race. **Poids : 57 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er avril de l'année dernière inclus (handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 et à réclamer exceptés) : 1 k. par 10.000 reçus.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Samedi 22 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4003 PRIX BARTHELEMY JEAN ET HENRI **2.000 m** **Vendredi 14 avril 2017** à 10 h 30
CABASSU
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Publication des poids, le lundi 17 avril 9 h. 30

4004 PRIX DE FORCALQUIER **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 14 partants maximum

Engagements dans la course n°4003

Forfaits :	Mardi 18 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 19 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 19 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 20 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 20 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

LYON PARILLY

(Pôle National)

semi-nocturne

0712 113

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Vendredi 14 avril 2017 à 10 h 30

4110 PRIX CYRILLE COTTIN **1.600 m**
(Handicap de catégorie)**17 000**(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 18 avril 9 h. 30**4111 PRIX DES DAUPHINS** **2.000 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)**14 000**

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; 16.000, 3 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.**Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.****Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.**

18 partants maximum

4112 PRIX DE LA BALME **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)**13 000**

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000 **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

18 partants maximum

4113 PRIX DE RILLIEUX LA PAPE **1.350 m** **Vendredi 14 avril 2017** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Publication des poids, le mardi 18 avril 9 h. 30

4114 PRIX DE SATHONAY CAMP **1.350 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4113

4115 PRIX RIVOLI **2.400 m**
 (Autres Que de Pur Sang)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, inscrits au Stud Book Autres Que de Pur Sang. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 19 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 20 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 20 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 21 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 21 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 23 avril 2017 (suite)

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 14 avril 2017 à 10 h 30

285 PRIX DES PAYS DE LOIRE **2.100 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(25 850, 10 450, 7 700, 4 950, 3 025, 1 925, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mardi 18 avril 9 h. 30

286 PRIX NOBILIARY **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

287 PRIX EMPERY **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Mercredi 5 avril 2017 à 10 h 30

288 PRIX PENELOPE **2.100 m**
(Groupe III - Femelles)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 5 avril ou 1.500 à l'engagement le 14 avril ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 20 avril.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

289 PRIX BANGO **2.500 m** Vendredi 14 avril 2017 à 10 h 30
(GROUPE III AQPS - Autres Que de Pur Sang)

32 000

(16 000, 6 400, 4 800, 3 200, 1 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.

Poids : 62 k. Surcharges accumulées en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus l'année dernière.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

18 partants maximum

290 PRIX DES PYRENEES ATLANTIQUES **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 18 avril 9 h. 30

291 PRIX DES PYRENEES ORIENTALES **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°290

ENGAGEMENTS

Dimanche 23 avril 2017 (suite)

Vendredi 14 avril 2017 à 10 h 30

292 PRIX DE BRETAGNE **2.100 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000

(13 160, 5 320, 3 920, 2 520, 1 540, 980, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°285

Second Engagement :	Vendredi 14 Avril 2017 (PRIX PENELOPE)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 19 Avril 2017 (Sauf PRIX PENELOPE)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 20 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 20 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 21 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 21 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 24 avril 2017

ENGAGEMENTS

COMPIEGNE

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

0880 114

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

4234 PRIX DE LA COMEDIE FRANCAISE **2.400 m** **Lundi 17 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par la Société des Courses de Compiègne.

Publication des poids, le mardi 18 avril 9 h. 30

4235 PRIX DE VILLENEUVE L'ETANG **1.600 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 24 janvier 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4236 PRIX DE SOLFERINO **2.000 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 24 janvier 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

15 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 24 avril 2017 (suite)

Lundi 17 avril 2017 à 10 h 30

4237 PRIX DU PALAIS D'ART MODERNE **2.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4238 PRIX DE FLEURUS **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 18 avril 9 h. 30

4239 PRIX DES NENUPHARS **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4238

Lundi 24 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4240 PRIX DU GROS CAILLOU
(B.)

1.400 m **Lundi 17 avril 2017** à 10 h 30

33 000

(16 500, 6 600, 4 950, 3 300, 1 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er octobre 2016 inclus, une Listed Race ni, depuis le 1er janvier 2017 inclus, une course B (handicap excepté). **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, gagné une course B ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe, 3 k.

14 partants maximum

4241 PRIX DU THEATRE FRANCAIS

2.400 m

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4234

Forfaits :	Mercredi 19 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 20 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 20 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 21 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 21 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 25 avril 2017

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 17 avril 2017 à 10 h 30

293 PRIX D'AUXERRE **2.500 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre +21 et +24.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Corde à droite - Poteau no 2)

Publication des poids, le mercredi 19 avril 9 h. 30

294 PRIX SYLVAN **1.000 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.1/2.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

295 PRIX DE RUEIL **1.000 m**
(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

296 PRIX DE SURESNES **2.000 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

Mardi 25 avril 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

297 PRIX SERVANNE **1.200 m** **Lundi 17 avril 2017** à 10 h 30
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Poids : 3 ans, 52 k.1/2. ; 4 ans et au-dessus, 57 k.1/2.

Le gagnant, depuis le 1er avril 2016 inclus, d'une Listed Race portera 1 k. ; de plusieurs Listed Races ou d'une course du Groupe III, 2 k. ; de plusieurs courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 4 k. ; de plusieurs courses du Groupe II ou d'une course du Groupe I, 5 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

298 PRIX DE LA GENEVAYE **2.500 m**
(Handicap)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +24.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 19 avril 9 h. 30

299 PRIX D'AIGREMONT **2.000 m**
(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

300 PRIX DE TROYES **2.500 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er octobre 2016 inclus.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°293

Forfaits :	Jeudi 20 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 21 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 21 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 22 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 22 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 25 avril 2017 (suite)

NANCY

(Pôle National)

0903 115

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 17 avril 2017 à 10 h 30

4278 PRIX ALBERT ET MICHEL **1.950 m**
PETITCOLAS
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4279 PRIX DE PAQUES **1.950 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 15.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

4369 PRIX DES DEPARTEMENTS **2.950 m**
LORRAINS

(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.000 ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 24.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 31.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 19 avril 9 h. 30

Mardi 25 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4370 PRIX DE TOUL **2.950 m** **Lundi 17 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.000 ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 24.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Engagements dans la course n°4369

4282 PRIX DE COMMERCY **1.350 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 20 Avril 2017	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 21 Avril 2017	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 21 Avril 2017	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 22 Avril 2017	10 h 30	Boulogne
Montes :	Samedi 22 Avril 2017	10 h 30	Boulogne

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

0613 117

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mercredi 19 avril 2017 à 10 h 30

4005 PRIX DES COLOMBES **1.000 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4006 PRIX DE FONTAINE DE VAUCLUSE **1.000 m**
(A réclamer)**13 000**

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 14.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.

14 partants maximum

4007 PRIX DE LA PLAGE **1.800 m**
(Maiden)**22 000**

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4008 PRIX DE LA CORNICHE **2.000 m**
(Handicap de catégorie)**17 000**

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.**

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 20 avril 9 h. 30

Jeudi 27 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4009 PRIX DE L'ISLE SUR SORGUE **1.800 m** Mercredi 19 avril 2017 à 10 h 30
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 20 avril 9 h. 30

4010 PRIX CORDOBA **1.800 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 20 avril 9 h. 30

4011 PRIX MELCHIOR ROUSSIER **1.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Engagements dans la course n°4010

Forfaits :	Samedi 22 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 24 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 24 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 25 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 25 Avril 2017	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 28 avril 2017

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

0408 118

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Jeudi 20 avril 2017 à 10 h 30

4353 PRIX DE LA FONTAINE DESIREE **2.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4354 PRIX DE LA GROTTA AUX CRISTAUX **2.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4355 PRIX DE LA PLAINE DES SABLONS **2.000 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er avril 2016 inclus, gagné une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er octobre 2016 inclus, ni gagné une course B, ni été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er janvier 2017 inclus, gagné une course D.

Poids : 56 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 4.000 reçus, depuis le 1er octobre 2016 inclus, en victoires et places.

18 partants maximum

4356 PRIX DE LA LANDE DE BRUYERE **1.400 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 36 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juillet 2016 inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

Vendredi 28 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4357 PRIX DES SAULES **2.000 m** Jeudi 20 avril 2017 à 10 h 30
(A réclamer - Cavalières et
Gentlemen-riders)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 65 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

4358 PRIX DES TETARDS **2.000 m**
(A réclamer - Cavalières et
Gentlemen-riders)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 65 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

4359 PRIX DE BOIS LE ROI **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 22 avril 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 28 avril 2017 (suite)

Judi 20 avril 2017 à 10 h 30

4360 PRIX DE FONTAINE LE PORT **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4359

Forfaits :	Lundi 24 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 25 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 25 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 26 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 26 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

semi-nocturne

0550 118

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

3833 PRIX SOLICITOR **1.900 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

3834 PRIX GROUPE INVEST **1.900 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

18 partants maximum

Vendredi 28 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3835 COUPE DE LA COBAS **2.400 m** Jeudi 20 avril 2017 à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 22 avril 9 h. 30

3836 PRIX LOUIS DUBOURG **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°3835

3837 PRIX DORMANE **1.900 m**
(Groupe 3 PA - Arabes purs)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Groupe 3 - PA

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine, affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 58 k.**
Tout gagnant de Groupe 1 portera 2 k.

En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 28 avril 2017 (suite)

Jeudi 20 avril 2017 à 10 h 30

3838 PRIX DE SELECTION 2.400 m
(Anglo-arabes)
(B.)

34 000
(17 000, 6 800, 5 100, 3 400, 1 700) - dotation France Galop.

CLASSE II

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, en victoires et places, reçu 40.000 porteront 1 k. ; 60.000, 2 k. ; 80.000, 3 k., 100.000, 4 k. En outre, ceux ayant reçu une allocation de 20.000 porteront 1 k. ; plusieurs allocations de 20.000, 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

Les remises de poids pour les jeunes Jockeys et Apprentis sont applicables dans ce prix.

L'Association Anglo Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'élevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 24 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 25 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 25 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 26 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 26 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Samedi 29 avril 2017

ENGAGEMENTS

LYON PARILLY

(Pôle National)

0712 119

Début des opérations prévisionnel : 12 h

- 4116** PRIX DES ROSES **1.000 m** **Vendredi 21 avril 2017** à 10 h 30
(Maiden)
Réservée F.E.E.
18 000
(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
(LIGNE DROITE)
18 partants maximum
- 4117** PRIX MUNET **2.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)
22 000
(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum
- 4118** PRIX LOUIS SAULNIER **2.200 m**
(Femelles)
(Maiden)
22 000
(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum
- 4119** PRIX DES POULAINS **2.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Classe 1)
30 000
(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 29 octobre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 29 octobre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 29 janvier de cette année inclus, 3 k. Les poulains n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.
18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 29 avril 2017 (suite)

Vendredi 21 avril 2017 à 10 h 30

4120 PRIX DES POULICHES **2.200 m**
(Femelles)
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 29 octobre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Toute gagnante d'une course de Classe 1, depuis le 29 octobre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 29 janvier de cette année inclus, 3 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

18 partants maximum

4121 PRIX ANDRE RIVIERE **2.200 m**
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 24 avril 9 h. 30

4122 PRIX DE SAINT-CYR AU MONT **2.200 m**
D'OR
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas cette année reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 24 avril 9 h. 30

Samedi 29 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4123 PRIX DE MARCY L'ETOILE **2.200 m** **Vendredi 21 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**,
n'ayant pas cette année reçu une allocation de 10.000.

**Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés
après division à la clôture des partants, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k**

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4122

Forfaits :	Mardi 25 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 26 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 26 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 27 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 27 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle National)

semi-nocturne

0545 119

Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

3839 PRIX F.B.A.-AYMERI DE MAULEON **1.600 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop :
51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant
jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k**. Les chevaux
ayant gagné une Listed Race porteront 2 k.

**Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement
ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.**

16 partants maximum

3840 PRIX CARAVELLE - HARAS DES **2.100 m**
GRANGES
(Femelles)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop :
51 000

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course
de Groupe. **Poids : 56 k**. Les pouliches ayant, cette année,
gagné une Listed Race porteront 2 k.

**Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement
ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.**

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 29 avril 2017 (suite)

Vendredi 21 avril 2017 à 10 h 30

3841 LE VASE D'ARGENT - 3E ETAPE DU DEFI DU GALOP 2017 (L.) **2.000 m**

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

3ème ETAPE DU DEFI DU GALOP 2017

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course du Groupe II. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été placés 2ème d'une course de Groupe porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs Listed Races ou une course du Groupe III, 3 k. En outre, les chevaux, ayant, cette année, gagné une course A porteront 1 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

16 partants maximum

3842 PRIX DE L'EDEN BAR - PRIX DE PARILLY **1.600 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 24 avril 9 h. 30

3843 PRIX UN ENFANT PAR LA MAIN-PX DE BORELY **1.600 m**

(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3842

Samedi 29 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3844 QATAR PRIX DE L'ELEVAGE **2.000 m** **Vendredi 21 avril 2017** à 10 h 30
(Groupe 2 PA - Arabes purs - Femelles)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

GROUPE II PA.

Pour pouliches de **4 ans**, inscrites à la naissance au stud-book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 58 k.** Toute gagnante d'un Groupe I PA portera 2 k.

Les remises de poids pour les jeunes jockeys et apprentis ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 25 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 26 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 26 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 27 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 27 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 30 avril 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 21 avril 2017 à 10 h 30

301 GRAND HANDICAP DES MILERS **1.600 m**
(Handicap)
(B.)

Support d'événement

70 000

(32 900, 13 300, 9 800, 6 300, 3 850, 2 450, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

La référence se situera entre +13 et +16.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 25 avril 9 h. 30

302 PRIX DE LA CANARDIERE **1.000 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (A Réclamer excepté) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(L.D.) 18 partants maximum

303 PRIX DE BRICHEBAY **1.200 m**
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(L.D.) 18 partants maximum

Dimanche 30 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

304 PRIX DU BOIS DES BOULEAUX **1.300 m** **Vendredi 21 avril 2017** à 10 h 30
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids :56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

305 PRIX ALLEZ FRANCE **2.000 m** **Mercredi 12 avril 2017** à 10 h 30
(Groupe III - Femelles)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin 2016 inclus, gagné une course du Groupe I. **Poids : 56 k.** La gagnante, depuis le 1er juin 2016 inclus, d'une course du Groupe III portera 2 k. ; d'une course du Groupe II, 3 k. Les juments n'ayant pas, depuis le 1er juin 2016 inclus, été classées dans les trois premières d'une course de Groupe recevront 1 k.

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 12 avril ou 1.500 à l'engagement le 21 avril ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 27 avril.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 20 partants maximum

306 PRIX DE BARBEVILLE **3.000 m**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 57 k.** Le gagnant, depuis le 1er juin 2016 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k. Les chevaux n'ayant, depuis le 1er juin 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe recevront 1 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 12 avril ou 1.500 à l'engagement le 21 avril ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 27 avril.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(P.R.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 30 avril 2017 (suite)

Vendredi 21 avril 2017 à 10 h 30

307 PRIX DU PAVE DE THIERS **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le mardi 25 avril 9 h. 30

308 PRIX DU PAVE DE LA BICHE **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°307

Second Engagement :	Vendredi 21 Avril 2017	10 h 30	Boulogne
	<i>(PRIX ALLEZ FRANCE, DE BARBEVILLE)</i>		
Forfaits :	Mercredi 26 Avril 2017	11 h 30	Boulogne
	<i>(Sauf PRIX ALLEZ FRANCE, DE BARBEVILLE)</i>		
Engts supplémentaires :	Jeudi 27 Avril 2017	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 27 Avril 2017	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 28 Avril 2017	10 h 30	Boulogne
Montes :	Vendredi 28 Avril 2017	10 h 30	Boulogne

Dimanche 30 avril 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

LE LION-D'ANGERS

(Pôle National)

semi-nocturne

0218 120

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

3645 PRIX PIERRE CADEAU **1.400 m** Vendredi 21 avril 2017 à 10 h 30
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 30 janvier de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

3646 PRIX DE MONTREUIL SUR MAINE **1.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 25 avril 9 h. 30

3647 PRIX EDMOND FORESTIER **1.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)

Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3646

ENGAGEMENTS

Dimanche 30 avril 2017 (suite)

Vendredi 21 avril 2017 à 10 h 30

3648 PRIX DU HARAS DU LION - PRIX DE LA ROUSSELIERE **2.300 m**
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour juments de **4 et 5 ans**, inscrites au Stud Book Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. **Poids : 61 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus, cette année, et par 6.000 reçus, l'année dernière.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 26 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 27 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 27 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 28 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 28 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 1^{er} mai 2017

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

309 PRIX DE L'ILE DE FRANCE **1.600 m** **Lundi 24 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} novembre 2016 inclus.

La référence applicable dans ce handicap se situera entre +21 et +24.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mardi 25 avril 9 h. 30

310 PRIX PARADE D'AMOUR **1.600 m**
(Femelles)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

18 partants maximum

311 PRIX PAS DE DEUX **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

17 partants maximum

312 PRIX DE L'AVRE **2.400 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids :**

58 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 1^{er} mai 2017 (suite)

Mercredi 12 avril 2017 à 10 h 30

313 PRIX GANAY **2.100 m**
(Groupe I)

300 000

(171 420, 68 580, 34 290, 17 130, 8 580)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 58 k.

Versement à la poule des propriétaires : 2.040 à l'engagement ou 21.600 à l'engagement le 27 avril.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

314 PRIX DU MUGUET **1.600 m**
(Groupe II)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 57 k. Le gagnant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, d'une course du Groupe II portera 1 k.1/2 ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 960 à l'engagement le 12 avril ou 2.000 à l'engagement le 21 avril ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 27 avril.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

Lundi 24 avril 2017 à 10 h 30

315 PRIX DES ORFEVRES **2.400 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 1er février 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

Lundi 1^{er} mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

316 PRIX DE HAUTE-NORMANDIE **1.600 m** **Lundi 24 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1^{er} novembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°309

Second Engagement :	Vendredi 21 Avril 2017 (PRIX DU MUGUET)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 26 Avril 2017 (Sauf PRIX DU MUGUET)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 27 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 27 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 28 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 28 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 2 mai 2017

LYON LA SOIE

(Pôle Régional)

Organisée par STE DES COURSES LYONNAISES

0713 122

Début des opérations prévisionnel : 12 h

Lundi 24 avril 2017 à 10 h 30

4126 PRIX LA COMBATTANTE **1.800 m**
(Femelles)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4127 PRIX AMMONIUS **1.800 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4128 PRIX YAKOBA **2.150 m**
(Handicap de catégorie)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 26 avril 9 h. 30

Mardi 2 mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4129 PRIX DES ESPOIRS **1.800 m** **Lundi 24 avril 2017** à 10 h 30
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k., plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4130 GRAND PRIX DE L'HIPPODROME **1.800 m**
LYON-LA-SOIE
(A.)

40 000

(20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course de Groupe, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course D (Handicaps exceptés) ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 2 k. ; reçu plusieurs allocations de 13.000 ou gagné une course B, 3 k. ; gagné une Listed Race ou été classés 2ème ou 3ème dans une course de Groupe, 4 k. ; gagné plusieurs Listed Races, 5 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

4131 PRIX DE BONNETERRE **2.150 m**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 2 mai 2017 (suite)

Lundi 24 avril 2017 à 10 h 30

4132 PRIX DE LA METROPOLE **1.800 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**
n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

**La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration
des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit
fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 26 avril 9 h. 30

4133 PRIX DU GRAND LARGE **1.800 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**
n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°4132

Forfaits :	Jeudi 27 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 28 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 28 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 29 Avril 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 29 Avril 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 3 mai 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

317 PRIX DU VIADUC DE COMMELLES **1.000 m** **Mardi 25 avril 2017** à 10 h 30
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D.) 18 partants maximum

318 PRIX DU CONNETABLE **2.000 m**

(Mâles et Hongres)

(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

319 PRIX DE CHAMPLATREUX **2.000 m**

(Femelles)

(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

320 PRIX DE LAIGNEVILLE **2.000 m**

(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 3 novembre 2016 inclus, pas gagné une course de Classe 1.

Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 3 novembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 3 février 2017 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(P.J.C.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 3 mai 2017 (suite)

Mardi 25 avril 2017 à 10 h 30

321 PRIX DE LA ROUTE DE COMMELLES **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Première épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 27 avril 9 h. 30

322 PRIX DE LA ROUTE MANON **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°321

323 PRIX DES JOLIES DAMES **2.100 m**
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Première épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 15.500, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 27 avril 9 h. 30

Mercredi 3 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

324 PRIX DES BELLES COURTISANES **2.100 m** **Mardi 25 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)
Deuxième épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 15.500, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°323

Forfaits :	Vendredi 28 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 29 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 29 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	10 h 30 Boulogne

NANCY

(Pôle National)

semi-nocturne

0903 123

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

4298 PRIX LEONARD ERMANN **1.950 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 3 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

4297 PRIX JEAN LAMOUR **1.350 m**
(Handicap de catégorie)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 27 avril 10 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 3 mai 2017 (suite)

Mardi 25 avril 2017 à 10 h 30

4301 PRIX CLAIRE ET JACQUES LECLERC **2.400 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus.

16 partants maximum

4371 PRIX DE LA COMMANDERIE **1.950 m**

(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 27 avril 9 h. 30

4372 PRIX COLONEL D'ACHON **1.950 m**

(Handicap de catégorie divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4371

Forfaits :	Vendredi 28 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 29 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 29 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 4 mai 2017

ENGAGEMENTS

COMPIEGNE

(Pôle National)

0880 124

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

4242 PRIX DE LA PLAINE DU PUTOIS **1.600 m Mercredi 26 avril 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement de la jument gagnante par la Société des Courses de Compiègne.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 avril 9 h. 30

4243 PRIX DE SAINT-CREPIN **1.600 m**
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

14 partants maximum

4244 PRIX DES TAMBOURAINES **2.000 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

15 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 4 mai 2017 (suite)

Mercredi 26 avril 2017 à 10 h 30

4245 PRIX DE L'EPERVIER **2.000 m**
(Handicap - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 avril 9 h. 30

4246 PRIX DE LA FORET DE COMPIEGNE **2.400 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er août 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

18 partants maximum

4247 PRIX DE SEGONZAC **2.400 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

4248 PRIX DE BLERANCOURT **2.400 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

Jeudi 4 mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4249 PRIX DU CHATEAU DE COMPIEGNE **1.600 m** **Mercredi 26 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé - Femelles)
(E.)Deuxième épreuve

26 000
(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.
14 partants maximum
Engagements dans la course n°4242

Forfaits :	Samedi 29 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 2 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 2 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

DAX

(1^{re} catégorie)
semi-nocturne

0516 124

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3854 PRIX DE LA CHALOSSE **1.200 m**
(A réclamer)

12 000
(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 16.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 18.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.
14 partants maximum

3855 PRIX GEHAN PINSOLLE **1.400 m**
(Maiden)

16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
14 partants maximum

3856 PRIX DES LANDES **2.300 m**
(Classe 2)

20 000
(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 4 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.
14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 4 mai 2017 (suite)

Mercredi 26 avril 2017 à 10 h 30

3858 PRIX HECTOR FARGUES **1.400 m**
(A réclamer)
(G.)

10 000

(5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 10.000, 3 k. En outre, tout gagnant depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus portera 2 k.

14 partants maximum

3859 PRIX J.L. DE ROUX **3.000 m**
(Handicap)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 31.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 avril 9 h. 30

3857 PRIX FLORINEIGE **2.300 m**
(Anglo-arabes)
(B.)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au stud-book des chevaux anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5% de sang arabe, n'ayant pas reçu une allocation de 20.000 ni 45.000 en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 7.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

L'Association Anglo Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'élevage Anglo-Arabe.

14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 29 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 2 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 2 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 4 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

LYON PARILLY

(Pôle National)

0712 124

Début des opérations prévisionnel : 11 h 15

4134 PRIX JEAN MALLEN
(Handicap de catégorie)

2.400 m Mercredi 26 avril 2017 à 10 h 30

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 avril 9 h. 30

4135 PRIX DE L'ANNIVERSAIRE
(Handicap)
(E.)

3.150 m

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce handicap sera + 30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 avril 10 h. 30

Forfaits :	Samedi 29 Avril 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 1 ^{er} Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 2 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 2 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle National)

semi-nocturne

0581 126

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 28 avril 2017 à 10 h 30

3860 PRIX DU MEDOC **1.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné **Poids : 58 k**.
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3861 PRIX DE SAINT EMILION **1.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3862 PRIX DANIEL GUESTIER **1.900 m**
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 6 novembre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 6 novembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.; depuis le 6 février de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.**Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.****Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.**

16 partants maximum

Samedi 6 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3863 PRIX JACQUES DOGNY **1.600 m** **Vendredi 28 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 1er mai 9 h. 30

3864 PRIX JONATHAN BESSE **1.200 m**
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 1er mai 9 h. 30

Forfaits :	Mardi 2 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 3 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 3 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 4 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 4 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

325 PRIX EPINARD **1.000 m**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

326 PRIX MISSISSIPIAN **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.
Poids : 58 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 6 mai 2017 (suite)

Vendredi 28 avril 2017 à 10 h 30

327 PRIX PRODUCER **2.000 m**
(Femelles)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

328 PRIX LE POMPON **1.200 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 6 février 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

329 PRIX VOLTERRA **1.600 m**
(Femelles)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe ni, cette année, une Listed Race. **Poids : 56 k.1/2.** Les pouliches ayant gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

330 PRIX DE SAINT-GERMAIN DE LA GRANGE **2.500 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

Publication des poids, le lundi 1er mai 9 h. 30

Samedi 6 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

331 PRIX DE CASTILLON **2.500 m** **Vendredi 28 avril 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Publication des poids, le lundi 1er mai 9 h. 30

332 PRIX DE TARNOS **2.500 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°331

Forfaits :	Mardi 2 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 3 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 3 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 4 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 4 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 7 mai 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 28 avril 2017 à 10 h 30

333 PRIX DANSEUR **3.100 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mardi 2 mai 9 h. 30

334 PRIX DU BOIS RENARD **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.R.) 18 partants maximum

335 PRIX DE LA PRAIRIE **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.R.) 18 partants maximum

Mercredi 19 avril 2017 à 10 h 30

336 PRIX DE GUICHE **1.800 m**
(Groupe III - Mâles et Hongres)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 19 avril ou 1.500 à l'engagement le 28 avril ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 4 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire du poulain gagnant par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 20 partants maximum

337 PRIX DE LA SEINE **2.200 m** **Vendredi 28 avril 2017** à 10 h 30
(Femelles)
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2**. Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(P.J.C.) 20 partants maximum

338 PRIX DU PONT-NEUF **1.400 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(N.P.) 20 partants maximum

339 PRIX MAURICE ZILBER - FONDS **1.600 m**
EUROPEEN DE L'ELEVAGE
(Femelles)
(L.)

48 000

(24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400)

Primes F.E.E. : 7 000, 3 000, 2 000.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, ni gagné une course de Groupe, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II et n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, gagné une Listed Race. **Poids : 56 k**. Les juments ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

En outre, des primes de 7.000, 3.000, 2.000 offertes par le Fonds Européen de l'Élevage seront versées aux propriétaires des trois premières, si les juments sont issues d'étalons inscrites au Fonds Européen de l'Élevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Élevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes du Fonds Européen de l'Élevage.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement le 4 mai.

(P.R.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 7 mai 2017 (suite)

Vendredi 28 avril 2017 à 10 h 30

340 PRIX FANTOMAS
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

3.100 m

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Engagements dans la course n°333

Second Engagement :	Vendredi 28 Avril 2017 (PRIX DE GUICHE)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 3 Mai 2017 (Sauf PRIX DE GUICHE)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 4 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 4 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 5 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 5 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 8 mai 2017

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

341 PRIX DU BEL AIR **1.600 m Lundi 1 mai 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(25 850, 10 450, 7 700, 4 950, 3 025, 1 925, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mardi 2 mai 9 h. 30

342 PRIX DU PALAIS DE LA **2.800 m**
DECOUVERTE
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mai 2016 inclus, gagné une Listed Race ni, depuis le 1er novembre 2016 inclus, gagné une course B.

Poids : 57 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er mai 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; gagné une course B ou plusieurs courses D, 3 k.

18 partants maximum

343 PRIX GREFFULHE **2.000 m Mercredi 19 avril 2017 à 10 h 30**
(Groupe II - Mâles et femelles)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 960 à l'engagement le 19 avril ou 2.000 à l'engagement le 29 avril ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 4 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 8 mai 2017 (suite)

Mercredi 19 avril 2017 à 10 h 30

344 PRIX D'HEDOUVILLE **2.400 m**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Poids : 57 k. Le gagnant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2016 inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe recevront 1 k.

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 19 avril ou 1.500 à l'engagement le 29 avril ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 4 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

Lundi 1 mai 2017 à 10 h 30

345 PRIX DU VILLAGE **1.600 m**
(A réclamer - Cavalières)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 k. ; 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

346 PRIX DE SAINT-MANDE **2.100 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 2 mai 9 h. 30

Lundi 8 mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

347 PRIX DU MOULIN JOLY **2.100 m** **Lundi 1 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°346

348 PRIX DE PICPUS **1.600 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000

(13 160, 5 320, 3 920, 2 520, 1 540, 980, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°341

Second Engagement :	Samedi 19 Mai 2017 (PRIX GREFFULHE, D'HEDOUVILLE)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 3 Mai 2017 (Sauf PRIX GREFFULHE, D'HEDOUVILLE)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 4 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 4 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 5 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 5 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

0613 128

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

4019 PRIX DU PETIT CERCLE **1.100 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté), porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 8 mai 2017 (suite)

Lundi 1 mai 2017 à 10 h 30

4020 PRIX DES CIGALES **1.100 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4021 PRIX JEAN ET GUY ROUBAUD **2.400 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté), porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 8 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4022 PRIX DE GARLABAN **2.000 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 2 mai 9 h. 30

4023 PRIX DE BELCODENE **2.000 m**
(Handicap divisé)

(G.)

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4022

Lundi 8 mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4024 PRIX DE CHAVAGNAC **2.400 m** **Lundi 1 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans cette épreuve sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 2 mai 9 h. 30

4025 PRIX DE CORNILLON **2.400 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4024

Forfaits :	Mercredi 3 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 4 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 4 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 5 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 5 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 9 mai 2017

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle National)

semi-nocturne

0581 129

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 1 mai 2017 à 10 h 30

3871 HANDICAP DE BORDEAUX **1.900 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 3 mai 9 h. 30

3872 PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME **1.900 m**
DE BORDEAUX
(Inédits)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

3873 PRIX ROBERT DE VILLEMANDY **1.600 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3874 PRIX DU TREMBLAY **1.200 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 9 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

Mardi 9 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3875 PRIX DE LA VILLE DU BOUSCAT **1.900 m** **Lundi 1 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

16 partants maximum
Engagements dans la course n°3871

3876 PRIX DJERBA OUA **1.900 m**
(Arabes purs)
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au stud-book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans : 56 k. ; 5 ans et au-dessus : 59 k.** Surcharges accumulées en victoires et places depuis le 1er janvier 2015 inclus : 1 k. par 5.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

3877 PRIX DJELFOR **1.400 m**
(Arabes purs)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 58 k.** Les chevaux ayant gagné porteront 2 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 9 mai 2017 (suite)

Lundi 1 mai 2017 à 10 h 30

3878 CRITERIUM DES JEUNES à 37.5% **1.900 m**
(Anglo-arabes - Mâles et femelles)

36 000

(18 000, 7 200, 5 400, 3 600, 1 800) - dotation France Galop.

CLASSE I.

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans**, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. En outre les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association Anglo Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au fonds de l'élevage Anglo-Arabe.

16 partants maximum

Fortaits :	Jeudi 4 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 5 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 5 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 6 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 6 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle National)

semi-nocturne

0907 129

Début des opérations prévisionnel : 15 h 00

4290 PRIX DE LA BRUCHE **2.350 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

Mardi 9 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4291 PRIX DES VIOLETTES
(E.)

1.400 m **Lundi 1 mai 2017** à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture
des engagements une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids :**
57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en
victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière
inclus : 1 k. par 4.000 reçus. En outre, tout gagnant d'une
course D, depuis le 1er janvier 2016 inclus, portera 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 4 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 5 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 5 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 6 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 6 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 10 mai 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Mardi 2 mai 2017 à 10 h 30

349 PRIX DE ROISSY **1.100 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.)

Publication des poids, le jeudi 4 mai 9 h. 30

350 PRIX DE LA BROUTILLERIE **1.600 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses soit, depuis le 10 novembre 2016 inclus, pas gagné une course de Classe 1.

Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 10 novembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 10 février 2017 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(P.J.C.) 18 partants maximum

351 PRIX DU LIEUTENANT **1.900 m**
(Jeunes Jockeys et Apprentis)
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 10 février 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

Mercredi 10 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

352 PRIX DU TOMBRAY **2.000 m** **Mardi 2 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course D ou une course B ou une condition Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.

La référence applicable dans ce Handicap sera +14.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 4 mai 9 h. 30

353 PRIX DE VALROY **1.200 m**
(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(L.D.) 18 partants maximum

354 PRIX CHEMIN DU ROI **1.400 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum

355 PRIX DU BOURGET **1.100 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

(L.D.) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°349

ENGAGEMENTS

Mercredi 10 mai 2017 (suite)

Mardi 2 mai 2017 à 10 h 30

356 PRIX DE VILLACOUBLAY **1.100 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

(L.D.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°349

Forfaits :	Vendredi 5 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 6 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 6 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 8 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 8 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(Pôle National)

0550 130

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3879 PRIX JEAN-FRANCOIS BERNARD **1.200 m**
(Inédits)

Réservee F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

18 partants maximum

3880 PRIX JEAN-PAUL LATRUBESSE **1.900 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

3881 PRIX DE L'HYPER U DE GUJAN **1.600 m**
MESTRAS
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 10 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

Mercredi 10 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3882 PRIX DE LA VILLE DE GUJAN-MESTRAS (Handicap) **2.000 m** Mardi 2 mai 2017 à 10 h 30

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 4 mai 9 h. 30

3883 PRIX UNIKALO (Handicap) (G.) **1.600 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 4 mai 9 h. 30

3884 PRIX DE LA VILLE DE BIGANOS (D.) **1.400 m**

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe et n'ayant, cette année, ni gagné une course B, ni été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race.
Poids : 56 k. Surcharges accumulées en victoires et places depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus : 1 k par 8.000 reçus.

18 partants maximum

3885 PRIX DU HARAS DES FAUNES (Handicap) (G.) **2.000 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 4 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 10 mai 2017 (suite)

Mardi 2 mai 2017 à 10 h 30

3886 PRIX DE L'HIPPODROME
D'AGEN-LA GARENNE **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.
18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 5 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 6 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 6 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 8 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 8 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 11 mai 2017

ENGAGEMENTS

LYON PARILLY

(Pôle National)

semi-nocturne

0712 131

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

4144 PRIX DES HORTENSIAS **1.000 m Mercredi 3 mai 2017 à 10 h 30**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(LIGNE DROITE)

18 partants maximum

4145 PRIX PIMPIN **1.600 m**
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 11 novembre de l'année dernière inclus, pas gagné une course de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 11 novembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 11 février de cette année inclus, 3 k. Les poulains n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4146 PRIX GABRIEL GIRAUD **1.600 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 5 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 11 mai 2017 (suite)

Mercredi 3 mai 2017 à 10 h 30

4147 PRIX BEDEL **2.400 m**
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été placés 2ème d'une course de Groupe porteront 2 k. ; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4148 PRIX ALBERT SWANN JUNIOR **1.350 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 5 mai 9 h. 30

4149 PRIX ALBERT JOSSELME **1.350 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4148

Jeudi 11 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4150 PRIX DU CHAMP DE MARS **2.200 m** Mercredi 3 mai 2017 à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**
 n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
 à la déclaration des partants probables, afin que le poids
 le plus élevé soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 5 mai 9 h. 30

4151 PRIX DU PARC DE LA TETE D'OR **2.200 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)

Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**
 n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4150

Forfaits :	Samedi 6 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 8 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 8 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 9 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 9 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

357 PRIX DE PROVENCE **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (D.)
 Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant
 couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant
 par FRANCE GALOP.**

(Corde à droite - Poteau no 2)

Publication des poids, le vendredi 5 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 11 mai 2017 (suite)

Mercredi 3 mai 2017 à 10 h 30

358 PRIX MATCHEM **1.800 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

Mercredi 19 avril 2017 à 10 h 30

359 PRIX TEXANITA **1.100 m**
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.** Le gagnant d'une course du Groupe III, portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k.; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 19 avril ou 1.500 à l'engagement le 3 mai ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 8 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

Mercredi 3 mai 2017 à 10 h 30

360 PRIX DES CAVES DU NORD **1.200 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 5 mai 9 h. 30

361 PRIX DE LA PLACE MARINE **1.200 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°360

362 PRIX LES ALLUETS LE ROI **1.600 m** Mercredi 3 mai 2017 à 10 h 30
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 k. ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

363 PRIX DE ROLLEBOISE **1.600 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

364 PRIX ALPES COTE D'AZUR **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°357

Second Engagement :	Mercredi 3 Mai 2017 (PRIX TEXANITA)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Samedi 6 Mai 2017 (Sauf PRIX TEXANITA)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 8 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 8 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 9 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 9 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 12 mai 2017

LE LION-D'ANGERS

(Pôle National)

semi-nocturne

0218 132

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Judi 4 mai 2017 à 10 h 30

3661 PRIX CHRISTIAN DE TREDERN **1.400 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3662 PRIX DU HARAS DE BEAUMONT **2.300 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.

16 partants maximum

3663 PRIX LEON CARABIN **2.000 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 12 mai 9 h. 30

Vendredi 12 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3664 PRIX DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU MAINE ET
LOIRE
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

2.300 m Jeudi 4 mai 2017 à 10 h 30

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis
le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 6 mai 9 h. 30

3665 PRIX D'ANDIGNE
(Handicap divisé)
(G.)

2.300 m

Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis
le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3664

Forfaits :	Lundi 8 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 9 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 9 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 10 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 10 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 13 mai 2017

DEAUVILLE

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 15 h 00

Vendredi 5 mai 2017 à 10 h 30

365 PRIX DE SAINT-GERMAIN **1.000 m**
(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

(L.D.) 18 partants maximum

366 PRIX DE LA MICHODIERE **1.600 m**
(Femelles)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**
18 partants maximum

367 PRIX DE LOUVECIENNES **2.500 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum

Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

368 POULE D'ESSAI DES POULICHES **1.600 m**
(Groupe 1 - Femelles)

450 000

(257 130, 102 870, 51 435, 25 695, 12 870)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 1.080 à l'engagement le 22 février ou 32.400 à l'engagement le 10 mai.

Forfait initial : Lundi 8 mai à 11 h.30.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

(L.D.) 20 partants maximum

Samedi 13 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

369 PRIX DE SAINT-GEORGES 1.000 m Mercredi 26 avril 2017 à 10 h 30
(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Poids : 3 ans, 54 k. ; 4 ans et au-dessus, 58 k. Le gagnant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, d'une course du Groupe III portera 2 k. ; de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II, 3 k. ; d'une course du Groupe I, 4 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2016 inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe recevront 1 k.

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 26 avril ou 1.500 à l'engagement le 5 mai ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 10 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 20 partants maximum

370 PRIX D'AUVILLARS 1.900 m Vendredi 5 mai 2017 à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve seront éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 8 mai 9 h. 30

371 PRIX DE FORMANTIN 1.900 m
(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Engagements dans la course n°370

ENGAGEMENTS

Samedi 13 mai 2017 (suite)

Vendredi 5 mai 2017 à 10 h 30

372 PRIX DU FOURNET **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Troisième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum
Engagements dans la course n°370

Second Engagement :	Vendredi 5 Mai 2017 (PRIX DE ST-GEORGES)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Lundi 8 Mai 2017 (PRIX ESSAI POULICHES)	11 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mardi 9 Mai 2017 (Sauf PRIX DE ST-GEORGES)	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mardi 9 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 10 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 10 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 11 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 11 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle National)

0907 133

Début des opérations prévisionnel : 11 h 00

4292 PRIX DE L'ESSOR **1.000 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les Gentlemen-Riders et Cavalières appelés à monter dans cette course devront avoir gagné au moins dix courses.

16 partants maximum

Samedi 13 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4293 PRIX DUNADEN
(A réclamer)

1.400 m **Vendredi 5 mai 2017** à 10 h 30

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer de 9.000 à 15.000, avec taux de réclamation intermédiaires de 2.000. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les taux de réclamation supérieurs à 9.000 : 1 k. par tranche de 2.000. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, porteront 2 k.

16 partants maximum

4294 PRIX ROBERT MATZINGER
(E.)

2.100 m

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 30 k. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

16 partants maximum

4295 PRIX DE L'ACKERLAND
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

2.350 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 8 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Samedi 13 mai 2017 (suite)

Vendredi 5 mai 2017 à 10 h 30

4296 PRIX DU PAYS DE HANAU **2.350 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus,
reçu une allocation de 12.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 32 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum
Engagements dans la course n°4295

Forfaits :	Mardi 9 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 10 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 10 Mai 2017	11 h 30 Est
Annul. Part. :	Jeudi 11 Mai 2017	10 h 30 Est
Montes :	Jeudi 11 Mai 2017	10 h 30 Est

Dimanche 14 mai 2017

ENGAGEMENTS

ANGERS

(Pôle National)

0201 134

Début des opérations prévisionnel : 11 h 00

3668 PRIX DE L'ISLE BRIAND **1.100 m** Vendredi 5 mai 2017 à 10 h 30
(Inédits)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

16 partants maximum

3666 PRIX DE BRISSAC - PRIX A.P.G.O. **2.000 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 14 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

Un trophée sera remis au propriétaire du cheval vainqueur et des cadeaux seront offerts au jockey et à l'entraîneur du gagnant par le président de l'A.P.G.O. ou par son représentant.

16 partants maximum

3667 PRIX PAUL POUSSET **1.350 m**
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 14 novembre de l'année dernière inclus, pas gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course à conditions de Classe 1 depuis, le 14 novembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 14 février de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 14 mai 2017 (suite)

Vendredi 5 mai 2017 à 10 h 30

3669 PRIX RICHMOND BRISSAC **3.000 m**
(Gentlemen-riders)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, étant qualifiés dans les handicaps et ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 28 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. **Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.**

16 partants maximum

3670 PRIX PROPRIETAIRE D'UN JOUR **2.200 m**
(PRIX DU PONT AUX FILLES)
(Cavalières)
(E.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 7.500, depuis le 1er mai de l'année dernière inclus. **Poids : 59 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. **Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.**

16 partants maximum

Fortaits :	Mercredi 10 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 11 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 11 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 12 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 12 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

DEAUVILLE

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

373 GRAND HANDICAP DES FLYERS **1.400 m**
(Handicap)
(B.)

Support d'événement

70 000

(32 900, 13 300, 9 800, 6 300, 3 850, 2 450, 1 400)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre +13 et +16.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 9 mai 9 h. 30

Dimanche 14 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

374 PRIX DE MONDOVI
(Maiden)

1.000 m **Vendredi 5 mai 2017** à 10 h 30

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(L.D.) 18 partants maximum

375 PRIX DU DRAGON
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

1.600 m

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

18 partants maximum

376 PRIX DES MARRONNIERS
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

2.500 m

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

377 POULE D'ESSAI DES POULAINS
(Groupe I - Mâles)

1.600 m **Mercredi 22 février 2017** à 10 h 30

550 000

(314 270, 125 730, 62 865, 31 405, 15 730)

Pour poulains entiers de **3 ans**. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 1.300 à l'engagement le 22 février ou 39.600 à l'engagement le 11 mai.

Forfait initial : Mardi 9 mai à 11 h.30.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du poulain gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.) 20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 14 mai 2017 (suite)

Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

378 THE GURKHA COOLMORE PRIX **2.000 m**
SAINT-ALARY
(Groupe I - Femelles)

250 000

(142 850, 57 150, 28 575, 14 275, 7 150)

Pour pouliches de **3 ans. Poids : 57 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 960 à l'engagement le 22 février ou 18.000 à l'engagement le 11 mai.

Forfait initial : mardi 9 mai à 11 h.30.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur de la pouliche gagnante.

20 partants maximum

Vendredi 5 mai 2017 à 10 h 30

379 COUPE D'EUROPE DES CHEVAUX **2.000 m**
ARABES
(Groupe 1 PA - Arabes purs)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500)

GROUPE 1 - PA

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits au Stud Book arabe de leur pays de naissance affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 56 k.; 5 ans et au-dessus, 59 k.1/2.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

20 partants maximum

380 PRIX DE MOLAY LITTRY **1.500 m**
(Handicap de catégorie - Femelles)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(Piste en Sable Fibré) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 9 mai 9 h. 30

Forfaits :	Mardi 9 Mai 2017 (PRIX ESSAI POULAINS, SAINT-ALARY)	11 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 10 Mai 2017 les autres courses	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mercredi 10 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 11 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 11 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 12 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 12 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 15 mai 2017

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

381 PRIX D'ALSACE **1.400 m** **Lundi 8 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

La référence applicable dans ce Handicap sera comprise entre +21 et +24.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mardi 9 mai 9 h. 30

382 PRIX LE HAAR **1.600 m**
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 15 février 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

383 PRIX DE GARCHES **1.600 m**
(A réclamer)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 15 mai 2017 (suite)

Lundi 8 mai 2017 à 10 h 30

384 PRIX LAVANDIN **1.600 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mai 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le février 2017 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

18 partants maximum

385 PRIX DE MAGNY EN VEXIN **2.100 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

386 PRIX DE TRIE-CHATEAU **2.100 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

18 partants maximum

387 PRIX DE LORRAINE **1.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°381

Lundi 15 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

388 PRIX DES VOSGES **1.400 m** **Lundi 8 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°381

Forfaits :	Mercredi 10 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 11 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 11 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 12 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 12 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0613 135

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

4026 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-EST **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4027 PRIX DE LA FEDERATION REGIONALE DU SUD-EST **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 15 mai 2017 (suite)

Lundi 8 mai 2017 à 10 h 30

4028 PRIX ADOLPHE ROSSIO **1.800 m**
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté), porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 15 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

14 partants maximum

4029 PRIX HERVE GINOUX **1.100 m**
(Handicap)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 9 mai 9 h. 30

4030 PRIX JOSEPH CREISSON **1.800 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliche de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 13.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. En outre les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

14 partants maximum

4031 PRIX LAURENT BRUNA **2.000 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; deux allocations de 6.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Lundi 15 mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4032 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE SALON (Handicap divisé) (E.) Première épreuve **1.800 m** **Lundi 8 mai 2017** à 10 h 30

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 9 mai 9 h. 30

4033 PRIX DE L'ECOLE DE L'AIR (Handicap divisé) (G.) Deuxième épreuve **1.800 m**

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum
Engagements dans la course n°4032

Forfaits :	Mercredi 10 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 11 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 11 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 12 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 12 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 16 mai 2017

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

semi-nocturne

0604 136

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Lundi 8 mai 2017 à 10 h 30

4034 PRIX GEORGES TRABAUD **2.150 m**
(Classe 1)

44 000

(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course à conditions Classe 1 ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné une Listed Race ou été classés 2ème d'une course de Groupe porteront 3 k.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(G.P.) 18 partants maximum

4035 PRIX DE LA SAINTE VICTOIRE **2.150 m**
(Handicap)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(G.P.) 18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 10 mai 9 h. 30

4036 PRIX RAYMOND MARTIN **2.150 m**
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 42 k. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D porteront 2 k. ; gagné une course B, 4 k.

(G.P.) 18 partants maximum

4037 PRIX DE SAUSSET LES PINS **1.500 m** **Lundi 8 mai 2017** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
La référence applicable dans ce handicap sera + 26.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
 Publication des poids, le mercredi 10 mai 9 h. 30

4038 PRIX DE LA COURONNE **1.500 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(G.P.) 18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4037

Forfaits :	Jeudi 11 Mai 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Engts supplémentaires :	Vendredi 12 Mai 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Part. prob. & montes :	Vendredi 12 Mai 2017	11 h 30 Cagnes-sur-Mer
Annul. Part. :	Samedi 13 Mai 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Samedi 13 Mai 2017	10 h 30 Cagnes-sur-Mer
Montes :	Samedi 13 Mai 2017	12 h 30 Cagnes-sur-Mer

ENGAGEMENTS

Mercredi 17 mai 2017

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mardi 9 mai 2017 à 10 h 30

389 PRIX ARISTON **1.100 m**
(Classe 1)

Réservée F.E.E.

44 000

(20 680, 8 360, 6 160, 3 960, 2 420, 1 540, 880)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race, ni gagné 2 courses de Classe 1.

Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

390 PRIX CRUDITE **1.200 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

391 PRIX IDLE BOY **1.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Mercredi 17 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

392 PRIX MENDEZ
(Classe 1)

2.400 m Mardi 9 mai 2017 à 10 h 30

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 17 novembre 2016 inclus, pas gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course à conditions de Classe 1, depuis le 17 novembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 17 février 2017 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum

393 PRIX DE GOURNAY EN BRAY
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

2.400 m

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum

394 PRIX LE CAPUCIN
(D.)

2.400 m

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mai 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er février 2017 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 17 mai 2017 (suite)

Mardi 9 mai 2017 à 10 h 30

395 PRIX DU LIEU MARMION **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 11 mai 9 h. 30

396 PRIX DU LIEU MANCHON **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à gauche - Poteau no 1) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°395

Forfaits :	Vendredi 12 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 13 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 13 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 15 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 15 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 18 mai 2017

ENGAGEMENTS

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

0408 138

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

4361 PRIX DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU (Handicap divisé) (D.) Première épreuve **2.600 m** Mercredi 10 mai 2017 à 10 h 30

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante.

Publication des poids, le vendredi 12 mai 9 h. 30

4362 PRIX DES SAPINS (A réclamer) **2.000 m**

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

4363 PRIX DE LA FORET DE BIERE (Handicap de catégorie) **1.600 m**

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu 10.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 12 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 18 mai 2017 (suite)

Mercredi 10 mai 2017 à 10 h 30

4364 PRIX GEORGES DERCOURT **1.200 m**
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mai 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er février 2017 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4365 PRIX COLONEL BRUNO DE GALBERT **2.000 m**

(Cavalières et Gentlemen-riders)

(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er novembre 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

4366 PRIX DES PINS LARICIO **1.200 m**

(A réclamer)

(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

(Ligne Droite) 18 partants maximum

4367 PRIX DES PINS NOIRS **3.000 m**

(A réclamer)

(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

Jeudi 18 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

4368 PRIX DE LA FORET DES TROIS PIGNONS
(Handicap divisé)
(E.)Deuxième épreuve

2.600 m Mercredi 10 mai 2017 à 10 h 30

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4361

Forfaits :	Samedi 13 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 15 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 15 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 16 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 16 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

SAINT-MALO

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0154 138

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

3586 PRIX OLIVIER GUIHENEUC **1.100 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

12 partants maximum

3587 PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE **1.800 m**
(Maiden)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3588 PRIX DE PARAMÉ **1.800 m**
(Handicap)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 27.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 12 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 18 mai 2017 (suite)

Mercredi 10 mai 2017 à 10 h 30

3589 PRIX CLAUDE ROUGET **1.800 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
 une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 28 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
 à la déclaration des partants probables, afin que le poids
 le plus élevé soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 12 mai 9 h. 30

3590 PRIX DE SAINT SERVAN **1.800 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu
 une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 28 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum

Engagements dans la course n°3589

Forfaits :	Samedi 13 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 15 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 15 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 16 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 16 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 18 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

VICHY

(Pôle National)

0720 138

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

4155 PRIX ROGER DE SOULTRAIT **2.400 m Mercredi 10 mai 2017 à 10 h 30**
(Autres Que de Pur Sang)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4156 PRIX HUGUES DE VERDALLE **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang)

(Maiden)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4157 PRIX HENRI ET MAURICE DE LAGENESTE **2.400 m**

(Autres Que de Pur Sang - Femelles)

(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 18 mai 2017 (suite)

Mercredi 10 mai 2017 à 10 h 30

4158 PRIX COMMANDANT DE PIBRAC **3.000 m**
(E.)

Course filière Obstacle

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 et 5 ans**, nés et élevés en France,
n'ayant jamais gagné une course "Filière Obstacle", ni en plat
reçu une allocation (courses "Filière Obstacle" exceptées) et
n'ayant, en obstacle, ni gagné, ni couru deux fois. **Poids : 66 k.**
Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 reçus en places.

Départ aux élastiques.

Arrivée 2e Poteau 18 partants maximum

Forfaits :	Samedi 13 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 15 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 15 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 16 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 16 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 19 mai 2017

ENGAGEMENTS

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

397 PRIX DE LA MONTAGNE **1.200 m Jeudi 11 mai 2017 à 10 h 30**
SAINTE-GENEVIEVE
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k. ; une allocation de 13.500, 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas reçu 7.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

398 PRIX DE LA FLANDRIE **2.100 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

399 PRIX DU PRE CATELAN **2.100 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

400 PRIX DE CLIGNANCOURT **2.400 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 19 mai 2017 (suite)

Judi 11 mai 2017 à 10 h 30

401 PRIX DU VAL DE GRACE **2.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

402 PRIX DU VIEUX COLOMBIER **3.100 m**
(Handicap de catégorie)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er octobre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 13 mai 9 h. 30

403 PRIX DES MIRAMIONES **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 13 mai 9 h. 30

Vendredi 19 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

404 PRIX DE BEAUBOURG
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

1.600 m Jeudi 11 mai 2017 à 10 h 30

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°403

Forfaits :	Lundi 15 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 16 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 16 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 17 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 17 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 22 mai 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

Lundi 15 mai 2017 à 10 h 30

405 PRIX DU PETIT CHATEAU **1.700 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Piste en Sable Fibré)

Publication des poids, le mardi 16 mai 9 h. 30

406 PRIX DU PAVILLON DE MANSE **2.200 m**
(Femelles)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(P.J.C.) 18 partants maximum

407 PRIX DE JOINVILLE **2.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Inédits)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

(P.J.C.) 18 partants maximum

408 PRIX DU CHATEAU **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.R.) 18 partants maximum

Lundi 22 mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

409 PRIX DE MONTGEROULT **1.600 m** **Lundi 15 mai 2017** à 10 h 30
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.**(P.R.)** 18 partants maximum

410 PRIX DU PONCEL **2.400 m**
(Handicap)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap sera +25.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.****(P.J.C.)** 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 16 mai 9 h. 30

411 PRIX ALY KHAN **1.200 m**
(Gentlemen-riders)
(B.)

33 000

(16 500, 6 600, 4 950, 3 300, 1 650)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er juin 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe.**Poids : 66 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juin 2016 inclus, gagné une course B ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné plusieurs courses B, 3 k.**Pour Gentlemen-Riders.****FRANCE GALOP remettra un souvenir au Gentleman-Rider du cheval gagnant.****(L.D.)** 18 partants maximum

412 PRIX DU CHATEAU NEUF **1.700 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.**(Piste en Sable Fibré)** 17 partants maximum

Engagements dans la course n°405

Forfaits :	Mercredi 17 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 18 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 18 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 19 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 19 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 22 mai 2017 (suite)

TOULOUSE

(Pôle National)

0545 142

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Lundi 15 mai 2017 à 10 h 30

3903 PRIX PAUL RIQUET **2.000 m**
(Femelles)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3904 PRIX DU GRAND ROND **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3905 PRIX DU GRAND CARROUSEL - **2.400 m**
PRIX MAX DAGUZAN-GARROS
(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 22 novembre de l'année dernière inclus, gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course à conditions de Classe 1, depuis le 22 novembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.; depuis le 22 février de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

Lundi 22 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3906 PRIX NEFTA
(Groupe 2 PA - Arabes purs - Femelles)

2.000 m Lundi 15 mai 2017 à 10 h 30

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

GROUPE 2 - PA.

Pour juments de **4 et 5 ans**, inscrites au Stud Book arabe de leur pays de naissance affiliées à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 55 k ; 5 ans, 58 k.**

Les décharges prévues par l'Article 104 du code des courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 17 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 18 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 18 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 19 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 19 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 23 mai 2017

ANGERS

(Pôle National)

0201 143

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 15 mai 2017 à 10 h 30

3676 PRIX DE PUYCHARIC **1.200 m**

(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, reçu 6.000 en victoires et places, recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

3677 PRIX D'EVENTARD **1.600 m**

(Classe 1)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant soit lors de l'une de leurs deux dernières courses, soit depuis le 23 novembre de l'année dernière inclus, pas gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course à conditions de Classe 1 depuis, le 23 novembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 23 février de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

16 partants maximum

3678 PRIX DU RALLIEMENT **2.300 m**

(Handicap de catégorie)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 dans un handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 17 mai 9 h. 30

3679 PRIX DU ROI RENE **1.600 m** **Lundi 15 mai 2017** à 10 h 30
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 34 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
 à la déclaration des partants probables, afin que le poids
 le plus élevé soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum
 Publication des poids, le mercredi 17 mai 9 h. 30

3680 PRIX DE LA DOUCEUR ANGEVINE **1.600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
 le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure
 à 34 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

16 partants maximum
 Engagements dans la course n°3679

3681 PRIX DE LA MAROUTIERE **3.000 m**
 (Autres Que de Pur Sang)
 (E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant
 pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 62 k.**
 Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires
 et places : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus
 l'année dernière.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code
 des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**
 16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 18 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 19 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 19 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 20 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 20 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 23 mai 2017 (suite)

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Lundi 15 mai 2017 à 10 h 30

413 PRIX DE BEAUMESNIL **2.100 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(25 850, 10 450, 7 700, 4 950, 3 025, 1 925, 1 100)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Publication des poids, le mercredi 17 mai 9 h. 30

414 PRIX DE PONTARME **1.600 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe ni, cette année, une Listed Race. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 2 k..

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

Mercredi 3 mai 2017 à 10 h 30

415 PRIX CLEOPATRE **2.100 m**
(Groupe III - Femelles)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids : 56 k.** La gagnante d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 3 mai ou 1.500 à l'engagement le 13 mai ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 19 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement de la pouliche gagnante.

20 partants maximum

Mardi 23 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

416 PRIX DU LYS
(Groupe III)

2.400 m Mercredi 3 mai 2017 à 10 h 30

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans. Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 720 à l'engagement le 3 mai ou 1.500 à l'engagement le 19 mai ou 3.500 à l'engagement le 19 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

417 PRIX CORRIDA
(Groupe II - Femelles)

2.100 m

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour juments de **4 ans et au-dessus. Poids : 57 k.** La gagnante, depuis le 1er juillet 2016 inclus, d'une course du Groupe II portera 1 k. ; d'une course du Groupe I, 2 k. Les juments n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2016 inclus, gagné une course de Groupe recevront 1 k.

Versement à la poule des propriétaires : 960 à l'engagement le 3 mai ou 2.000 à l'engagement le 13 mai ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 19 mai.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

20 partants maximum

418 PRIX QUERIDO
(D.)

2.100 m Lundi 15 mai 2017 à 10 h 30

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mai 2016 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er novembre 2016 inclus, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er février 2017 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er novembre 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 23 mai 2017 (suite)

Lundi 15 mai 2017 à 10 h 30

419 PRIX DE MALMAISON **2.500 m**
(A réclamer)
(E.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k. 18 partants maximum

420 PRIX DE BEAUVAL **2.100 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

28 000

(13 160, 5 320, 3 920, 2 520, 1 540, 980, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°413

Second Engagement :	Samedi 19 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
	<i>(PRIX CLEOPATRE, DU LYS, CORRIDA)</i>	
Forfaits :	Jeudi 18 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
	<i>(Sauf PRIX CLEOPATRE, DU LYS, CORRIDA)</i>	
Engts supplémentaires :	Vendredi 19 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 19 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 20 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 20 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 24 mai 2017

ENGAGEMENTS

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

421 PRIX DE PANTIN **2.500 m** Mardi 16 mai 2017 à 10 h 30
(Classe 2)

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 13.500 (à réclamer excepté), mais n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 11.000 (sauf dans les Handicaps dotés de moins de 13.500 au premier et dans les Réclamers) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 24 février 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

422 PRIX DE NANTERRE **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses soit, depuis le 24 novembre 2016 inclus, pas gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course à conditions de Classe 1, depuis le 24 novembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 24 février 2017 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1. Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

423 PRIX DE LA MADELEINE **2.000 m**
(Femelles)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses soit, depuis le 24 novembre 2016 inclus, pas gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Toute gagnante d'une course à conditions de Classe 1, depuis le 24 novembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 24 février 2017 inclus, 3 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; celles n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1. Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 24 mai 2017 (suite)

Mardi 16 mai 2017 à 10 h 30

424 PRIX DU PONT DES ARTS **1.600 m**
(Handicap)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches **3 ans**, ayant couru au moins une fois dans une course D ou une course B ou une condition Classe 1 ou une course de catégorie supérieure.

La référence applicable dans ce Handicap sera +14.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 18 mai 9 h. 30

425 PRIX DE MONTRETOUT **1.600 m**
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mai 2016 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

(L.D. - 2e poteau) 20 partants maximum

426 PRIX DE LA MONNAIE DE PARIS **1.600 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la date des engagements une valeur égale ou inférieure à 34 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er août 2016 inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

427 PRIX DE L'ORATOIRE **2.000 m**
(A réclamer - Femmes-Jockeys)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum

Mercredi 24 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

428 PRIX DU QUARTIER SAINT-PAUL **2.500 m** **Mardi 16 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap de catégorie)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas gagné cette année.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 25 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

(Corde à droite - Poteau no 2) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 18 mai 9 h. 30

Forfaits :	Vendredi 19 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 20 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 20 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 22 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 22 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 25 mai 2017

LE LION-D'ANGERS

(Pôle National)

semi-nocturne

0218 145

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mercredi 17 mai 2017 à 10 h 30

3682 PRIX CHATEAU PIEGUE (PRIX E. ET L. DE TREDERN) **1.400 m**
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course D depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

16 partants maximum

3683 PRIX DU CREDIT AGRICOLE DU LION D'ANGERS (PRIX RENE COUETIL) **2.000 m**
(Cavalières et Gentlemen-riders)
(E.)

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au dessus. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 gagnés cette année et par 4.000 gagnés l'année dernière.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3684 PRIX DOMAINE D'AVRILLE **2.300 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 65 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k..

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 20 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 22 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 22 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 23 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 23 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 25 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

LYON PARILLY

(Pôle National)

0712 145

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

4162 PRIX DE PARILLY **2.200 m Mercredi 17 mai 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé - Femelles)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2015 inclus.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 19 mai 9 h. 30

4163 PRIX DE ROUVRES **1.000 m**
(A réclamer)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 14.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses 3 k.

(LIGNE DROITE)

18 partants maximum

4164 PRIX ALFRED AUDRY **2.200 m**
(Femelles)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4165 PRIX THEODORE RAVIER **2.200 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 25 mai 2017 (suite)

Mercredi 17 mai 2017 à 10 h 30

4166 COUPE DES TROIS ANS **2.400 m**
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans. Poids : 57 k.** Tout gagnant, cette année, d'une Listed race portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4167 PRIX DES JUNIORS **1.600 m**

(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)

(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.**

Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4168 PRIX DE MONTPLAISIR **2.000 m**

(Handicap - Mâles et Hongres)

(E.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers et hongres de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 20 mai 9 h. 30

4169 PRIX DE LACROIX-LAVAL **2.200 m**

(Handicap divisé - Femelles)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2015 inclus.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4162

Forfaits :	Samedi 20 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 22 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 22 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 23 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 23 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Jeudi 25 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

TARBES

(1^{re} catégorie)

0552 145

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3907 PRIX DE LANNEMEZAN **1.100 m** Mercredi 17 mai 2017 à 10 h 30
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 14.000, 16.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.

14 partants maximum

3908 PRIX DE LA VILLE DE SAN SEBASTIAN **1.100 m**
(Inédits)

Réservée F.E.E.

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 58 k.**

14 partants maximum

3909 PRIX ALAIN LEQUEUX **2.300 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3910 PRIX DE LA VILLE DE LOURDES **2.100 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 19 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Jeudi 25 mai 2017 (suite)

Mercredi 17 mai 2017 à 10 h 30

3911 PRIX JEAN PEYTA **1.500 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 19 mai 9 h. 30

3912 PRIX CARABINE **2.100 m**
(Anglo-arabes)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au stud-book anglo-arabe, comptant au moins 12,5 % et plus de sang arabe, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu 10.000 en victoires et places. **Poids : 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Jeunes Jockeys et Apprentis sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

3913 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-OUEST **2.100 m**
(Anglo-arabes)
(Maiden)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud Book anglo-arabe, comptant au moins 37,5 % de sang arabe, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné ni reçu 4.500 en places. **Poids : 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 1.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 20 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 22 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 22 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 23 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 23 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Vendredi 26 mai 2017

ENGAGEMENTS

LYON PARILLY

(Pôle National)

semi-nocturne

0712 146

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

4170 PRIX STEINER PONS
(Classe 2)

2.400 m Jeudi 18 mai 2017 à 10 h 30

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté), porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 26 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4171 PRIX RINCK
(Handicap de catégorie)

2.200 m

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le samedi 20 mai 9 h. 30

4172 PRIX DES FONDATEURS
(D.)

1.600 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 42 k. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D porteront 2 k. ; gagné une course B, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 26 mai 2017 (suite)

Judi 18 mai 2017 à 10 h 30

4173 PRIX DE SAINT-PRIEST **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas reçu une allocation de 10.000 cette année.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 28 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 20 mai 9 h. 30

4174 PRIX DE MARLIOZ **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas reçu une allocation de 10.000 cette année.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 28 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4173

4175 PRIX MARCEL CALLIER **2.800 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits
au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.

Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues
en victoires et places et limitées à 8 k. : 1 k. par 4.000 reçus
cette année et par 8.000 reçus l'année dernière.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code
des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**

18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 22 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 23 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 23 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 24 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 24 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Samedi 27 mai 2017

ENGAGEMENTS

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle National)

0581 147

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3914 PRIX ACHILLE FOULD **1.900 m** Vendredi 19 mai 2017 à 10 h 30
(Classe 2)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 8.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté) porteront 2 k. Les chevaux ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas, depuis le 27 février de cette année inclus, reçu 4.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

3915 161EME DERBY DU MIDI- ARQANA **1.900 m**
RACING CLUB
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

16 partants maximum

3916 95EME GD PX DE BORDEAUX 4EME **1.900 m**
ETAPE DU DEFI DU GALOP
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

4ème ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une course du Groupe II. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 1 k.1/2 ; depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné plusieurs Listed Races ou une course du Groupe III ou, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 27 mai 2017 (suite)

Vendredi 19 mai 2017 à 10 h 30

3917 PRIX JOSEPH PEYRELONGUE **2.400 m**
PRESENTE PAR LES GALERIES
LAFAYETTE BORDEAUX
(D.)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné une course B ni été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race. **Poids : 56 k.1/2.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mai de l'année dernière inclus, gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race porteront 1 k.1/2 ; gagné une Listed Race, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, gagné une course D (handicap excepté) porteront 1 k.1/2.

16 partants maximum

3918 PRIX CLAUDE DUMEAU-PX DE **3.200 m**
L'ASSOCIATION DES
PROPRIETAIRES DU SUD-OUEST
(Handicap)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 22 mai 9 h. 30

3919 PRIX JEAN FERRIERE **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 22 mai 9 h. 30

Samedi 27 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3920 GRAND PRIX NOSTALGIE - PRIX LOUIS DUBOURG
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

1.600 m **Vendredi 19 mai 2017** à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3919

3921 GRAND PRIX D'AQUITAINE
(Anglo-arabes)
(A.)

2.400 m

42 000

(21 000, 8 400, 6 300, 4 200, 2 100) - dotation France Galop.

CLASSE I

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe. **Poids : 60 k.** Les chevaux ayant, en victoires et places, reçu 50.000 porteront 1 k. ; 80.000, 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

L'Association Anglo Course offrira une prime de 1000 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 500 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 23 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 24 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 24 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 25 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 25 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 27 mai 2017 (suite)

CHATEAUBRIANT

(Pôle National)

semi-nocturne

0107 147

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 19 mai 2017 à 10 h 30

3599 PRIX DE CHOISEL **1.100 m**
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3600 PRIX MAREDSOUS **1.950 m**
(Femelles)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

16 partants maximum

3601 PRIX BERING **1.950 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

16 partants maximum

3602 PRIX GRANDIER (PRIX
A.P.G.O.-MARKEL) **2.600 m**
(Maiden)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

Un trophée sera remis au propriétaire du cheval vainqueur et des cadeaux seront offerts au jockey et à l'entraîneur du gagnant par le président de l'A.P.G.O. ou par son représentant.

16 partants maximum

Samedi 27 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3603 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE CHATEAUBRIANT (Handicap divisé) (E.) Première épreuve **1.950 m** **Vendredi 19 mai 2017** à 10 h 30

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 22 mai 9 h. 30

3604 PRIX DE VICHY (Handicap divisé) (G.) Deuxième épreuve **1.950 m**

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°3603

Forfaits :	Mardi 23 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 24 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 24 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 25 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 25 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 28 mai 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 19 mai 2017 à 10 h 30

429 PRIX DU MUSEE VIVANT DU CHEVAL
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve **1.200 m**

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(L.D.)

Publication des poids, le mardi 23 mai 9 h. 30

430 PRIX DE LA REINE BLANCHE
(Femelles)
(Inédits) **1.000 m**

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(L.D.) 18 partants maximum

431 PRIX D'ORGEMONT
(Mâles et Hongres)
(Inédits) **1.000 m**

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(L.D.) 18 partants maximum

432 PRIX FINLANDE
(Femelles)
(L.) **1.800 m**

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.1/2.** Les pouliches ayant, depuis le 1er septembre 2016 inclus, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 210 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

(P.J.C.) 20 partants maximum

Dimanche 28 mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

433 PRIX D'ISPAHAN **1.800 m Mercredi 10 mai 2017 à 10 h 30**
(Groupe I)

250 000

(142 850, 57 150, 28 575, 14 275, 7 150)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 58 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.920 à l'engagement ou 18.000 à l'engagement le 25 mai.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(P.J.C.) 20 partants maximum

434 PRIX VICOMTESSE VIGIER **3.000 m**
(Groupe II)

130 000

(74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids : 57 k. Le gagnant, depuis le 1er juillet 2016 inclus, d'une course du Groupe II portera 1 k. ; d'une course du Groupe I, 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 960 à l'engagement le 10 mai ou 2.000 à l'engagement le 19 mai ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 25 mai.

Un trophée sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(P.R.) 20 partants maximum

435 PRIX DU POTAGER DES PRINCES **1.200 m Vendredi 19 mai 2017 à 10 h 30**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

(L.D.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°429

436 PRIX DU PETIT PARC **1.200 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Troisième épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

(L.D.) 18 partants maximum

Engagements dans la course n°429

Second Engagement :	Vendredi 19 Mai 2017 (PRIX VICOMTESSE VIGIER)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Mercredi 24 Mai 2017 (Sauf PRIX VICOMTESSE VIGIER)	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 26 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 26 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 28 mai 2017 (suite)

DAX

(1^{re} catégorie)

0516 148

Début des opérations prévisionnel : 11 h 00

Vendredi 19 mai 2017 à 10 h 30

3922 PRIX DU MARENSIN **1.400 m**
(Maiden)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

3923 PRIX DE LA FONTAINE DES TROIS **1.400 m**
PIGEONS
(Handicap de catégorie)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 23 mai 9 h. 30

3924 PRIX G. DUFOREZ **2.300 m**
(A réclamer)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

14 partants maximum

3925 PRIX DE LA SOURCE DE BUGLOSE **2.100 m**
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 8.000 (handicap excepté), cette année. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

14 partants maximum

Dimanche 28 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

3926 PRIX DE SAUBAGNAC **2.300 m** **Vendredi 19 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Première épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 23 mai 9 h. 30

3927 PRIX ERMACK **2.300 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°3926

3928 PRIX DAMAS **1.400 m**
(Groupe 3 PA - Arabes purs)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

GROUPE 3 P.A.

Pour chevaux entiers hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans : 56 k., 5 ans et au-dessus : 58 k.** Tout gagnant d'une course du Groupe 1 PA portera 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'article 125 du Code des Courses, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 28 mai 2017 (suite)

Vendredi 19 mai 2017 à 10 h 30

3929 PRIX AICHA
(Arabes purs)
(E.) **2.300 m**

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, inscrits à la naissance au stud-book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 4 ans, 55 k.; 5 ans et au-dessus, 58 k.1/2.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, 1 k. par 4.000.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 24 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 26 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 26 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Lundi 29 mai 2017

ENGAGEMENTS

MAISONS-LAFFITTE

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

437 PRIX DES ECURIES DU CHATEAU **3.000 m** **Lundi 22 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

(Corde à droite - Poteau no 2)

Publication des poids, le mardi 23 mai 9 h. 30

438 PRIX DE CHANTELOUP **1.200 m**
(A réclamer)

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

439 PRIX MAELSTROM LAKE **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses soit, depuis le 29 novembre 2016 inclus, pas gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course à conditions de Classe 1, depuis le 29 novembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 1er mars 2017 inclus, 3 k. Les poulains n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 29 mai 2017 (suite)

Lundi 22 mai 2017 à 10 h 30

440 PRIX MA BICHE **1.600 m**
(Femelles)
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses soit, depuis le 29 novembre 2016 inclus, pas gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Toute gagnante d'une course à conditions de Classe 1, depuis le 29 novembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 1er mars 2017 inclus, 3 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; celles n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

441 PRIX DE MAREIL-MARLY **1.200 m**
(A réclamer)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(L.D. - 2e poteau) 18 partants maximum

442 PRIX DU TREMBLAY **2.500 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Publication des poids, le mardi 23 mai 9 h. 30

Lundi 29 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

443 PRIX DE COLOMBES **2.500 m** **Lundi 22 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 12.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Corde à droite - Poteau no 2) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°442

444 PRIX DES BORDS DE SEINE **3.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 5 200, 3 900, 2 600, 1 300)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

(Corde à droite - Poteau no 2) 18 partants maximum
Engagements dans la course n°437

Forfaits :	Mercredi 24 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 26 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 26 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

SALON-DE-PROVENCE

(Pôle Régional)

0613 149

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

4039 PRIX SPIRIT ONE **1.100 m**
Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 29 mai 2017 (suite)

Lundi 22 mai 2017 à 10 h 30

4040 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-EST (Maiden) **1.800 m**

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

14 partants maximum

4041 PRIX GEORGES PEUCH (A réclamer) **2.000 m**

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

14 partants maximum

4042 PRIX COLONEL HENRI MARTIN (Handicap) (E.) **2.000 m**

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 23 mai 9 h. 30

4043 PRIX DU PARC BORELY (Handicap divisé) (E.) Première épreuve **2.000 m**

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le mardi 23 mai 9 h. 30

Lundi 29 mai 2017 (suite)**ENGAGEMENTS**

4044 PRIX DU PONT DE VIVAUX **2.000 m** **Lundi 22 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum

Engagements dans la course n°4043

4045 PRIX RAYMOND GODINEZ **1.800 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000.

Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4046 PRIX DE MAUSSANE **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.**

Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000, porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000 3 k.

18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 24 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 26 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 26 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mardi 30 mai 2017

AMIENS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0801 150

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Lundi 22 mai 2017 à 10 h 30

4250 PRIX DE ROYE **1.650 m**
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course F, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

14 partants maximum

4251 PRIX DU HARAS DE MEAUTRY **2.200 m**
(E.)

Challenge des Apprentis Yves SAINT-MARTIN

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course F, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Pour Jeunes Jockeys et Apprentis, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

14 partants maximum

4252 PRIX D'ALBERT **2.900 m**
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné une course F, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

14 partants maximum

4253 PRIX D'ABBEVILLE
(A réclamer)
(G.)

1.650 m **Lundi 22 mai 2017** à 10 h 30

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course E portera 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses E, 4 k.

14 partants maximum

4254 PRIX EDOUARD ACKER
(A réclamer)
(G.)

1.650 m

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 6.000 ou 8.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course E portera 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou plusieurs courses E, 4 k.

14 partants maximum

4255 PRIX DE PERONNE
(Handicap de catégorie)
(G.)

1.650 m

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu 12.000 en victoires et places.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 24 mai 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mardi 30 mai 2017 (suite)

Lundi 22 mai 2017 à 10 h 30

4256 PRIX DE LA SOMME **2.200 m**
(Handicap de catégorie - Jeunes Jockeys et
Apprentis)
(G.)

Challenge des Apprentis Yves SAINT-MARTIN

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu 12.000
en victoires et places.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 25 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

**A la clôture des partants, le poids minimum ne sera pas
inférieur à 52 k.**

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code
des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.**

14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 24 mai 9 h. 30

4257 PRIX DE LONGPRE **2.900 m**
(Handicap de catégorie)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er décembre 2016 inclus, reçu 12.000
en victoires et places.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels
le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure
à 25 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée
à la déclaration des partants probables, afin que le poids
le plus élevé soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 24 mai 9 h. 30

Forfaits :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 26 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 26 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 27 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 27 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Mardi 30 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

STRASBOURG

(Pôle National)

0907 150

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

4307 PRIX DE LA MUSIQUE **2.100 m** **Lundi 22 mai 2017** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

La référence applicable dans ce handicap sera comprise entre + 21 et + 24.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 24 mai 9 h. 30

4308 PRIX ROCK'N ROLL **2.000 m**
(Handicap de catégorie)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 10.000 en victoires et places, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapecur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 24 mai 9 h. 30

4309 PRIX DE LA VALSE **2.350 m**
(A réclamer)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 30 mai 2017 (suite)

Lundi 22 mai 2017 à 10 h 30

4310 PRIX NATHANAELLE ARTU **2.350 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000 (handicaps exceptés) ni gagné une course D. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

16 partants maximum

4311 PRIX DU JAZZ **2.100 m**

(A réclamer)

(G.)

12 000

(6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

16 partants maximum

4312 PRIX DE LA VILLE DE STRASBOURG **2.100 m**

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000

(12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

16 partants maximum

Engagements dans la course n°4307

Forfaits :	Jeudi 25 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 26 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 26 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 27 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 27 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

Mercredi 31 mai 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Courses de LONGCHAMP

Début des opérations prévisionnel : 13 h 00

445 GRAND HANDICAP DE L'HIPPODROME DES PRINCES DE CONDE (Handicap) (B.) **2.000 m** Mardi 23 mai 2017 à 10 h 30

Support d'événement

70 000

(32 900, 13 300, 9 800, 6 300, 3 850, 2 450, 1 400)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er novembre 2016 inclus.

La référence appliquée dans ce Handicap se situera entre +13 et +16.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

(P.J.C.) 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 25 mai 9 h. 30

446 PRIX DU MUSEE CARNAVALET (Mâles et Hongres) (Inédits) **1.600 m**

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 58 k.

(P.R.) 18 partants maximum

447 PRIX DU MUSEE RODIN (Femelles) (Inédits) **1.600 m**

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulaches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 57 k.**

(P.R.) 18 partants maximum

448 PRIX DU CANAL SAINT-MARTIN (Mâles et Hongres) (Maiden) **2.400 m**

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 31 mai 2017 (suite)

Mardi 23 mai 2017 à 10 h 30

449 PRIX DES PYRAMIDES **2.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

30 000

(14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**
Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(P.J.C.) 18 partants maximum

450 PRIX DE BILLY **1.200 m**
(Classe 1)

35 000

(16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant, soit lors de l'une de leurs deux dernières courses soit, depuis le 1er décembre 2016 inclus, pas gagné une course à conditions de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course à conditions de Classe 1, depuis le 1er décembre 2016 inclus, portera 2 k. ; depuis le 1er mars 2017 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

(L.D.) 18 partants maximum

451 PRIX DES SORBIERS **1.900 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 25 mai 9 h. 30

Mercredi 31 mai 2017 (suite)

ENGAGEMENTS

452 PRIX DES SOUCHIERS **1.900 m Mardi 23 mai 2017 à 10 h 30**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Piste en Sable Fibré) 17 partants maximum
Engagements dans la course n°451

Forfaits :	Vendredi 26 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 27 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 27 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 29 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 29 Mai 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Dimanche 4 juin 2017

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

453 PRIX DU JOCKEY CLUB **2.100 m**

(Groupe I - Mâles et femelles)

1 500 000

(857 100, 342 900, 171 450, 85 650, 42 900)

Dans cette épreuve, les primes à l'éleveur sont fixées comme suit :

135.000 (1er), 54.000 (2ème), 27.000 (3ème), 13.500 (4ème), 6.750 (5ème).

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans. Poids : 58 k.**

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 2.640 à l'engagement le 22 février ou 72.000 à l'engagement le 31 mai.

Forfait initial : Lundi 29 mai à 11 h.30.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Une couverture sera remise au cheval gagnant après la course.

Le Cercle du Jockey Club remettra une bourse de 1.000 euros au cavalier d'entraînement du cheval jugé le plus élégant et le mieux présenté au public avant la course.

Le lauréat sera désigné par un Jury indépendant sous la responsabilité du Cercle du Jockey Club.

(P.J.C.) 20 partants maximum

Forfaits :	Lundi 29 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mardi 30 Mai 2017	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 31 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 31 Mai 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 1 ^{er} Juin 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 1 ^{er} Juin 2017	10 h 30 Boulogne

Dimanche 18 juin 2017

ENGAGEMENTS

CHANTILLY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

454 PRIX DE DIANE LONGINES

2.100 m Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

(Groupe I - Femelles)

1 000 000

(571 400, 228 600, 114 300, 57 100, 28 600)

Dans cette épreuve, les primes à l'éleveur sont fixées comme suit :

135.000 (1er), 54.000 (2ème), 27.000 (3ème), 13.500 (4ème), 6.750 (5ème).

Pour pouliches de **3 ans. Poids : 57 k.**

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 2.040 à l'engagement le 22 février ou 66.000 à l'engagement le 14 juin.

Forfait initial : Lundi 12 juin à 11 h.30.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant.

(P.J.C.) 20 partants maximum

Forfaits :	Lundi 12 Juin 2017	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Mardi 13 Juin 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 14 Juin 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 14 Juin 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 15 Juin 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 15 Juin 2017	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 14 juillet 2017

SAINT-CLOUD

(Pôle National)

semi-nocturne

Début des opérations prévisionnel : 16 h 50

Mercredi 22 février 2017 à 10 h 30

455 JUDDMONTE GRAND PRIX DE **2.400 m**
PARIS
(Groupe I - Mâles et femelles)

600 000

(342 840, 137 160, 68 580, 34 260, 17 160)

Pour poulains entiers et pouliches de **3 ans. Poids : 58 k.**

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 1.440 à l'engagement le 22 février ou 43.200 à l'engagement le 11 juillet.

Forfait initial : Samedi 8 juillet à 11 h.30.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant.

20 partants maximum

Forfaits :	Samedi 8 Juillet 2017	11 h 30 Boulogne
Forfaits 2 :	Lundi 10 Juillet 2017	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 11 Juillet 2017	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 11 Juillet 2017	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 12 Juillet 2017	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 12 Juillet 2017	10 h 30 Boulogne